

Direction des Études

Point soumis pour avis à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2025-002

Séance du 28 mars 2025

Présidente : Anne DAGUET-GAGEY Vice-Présidente : Isabelle CABY

Evaluation de l'IUT de Lens par la Commission Consultative Nationale

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40 Nombre de membres présents : 24 Nombre de membres représentés : 9

Nombre de vote pour : 33 Nombre de vote contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Mme la Présidente soumet au vote le dossier rédactionnel d'auto-évaluation et ses annexes de l'IUT de Lens, qui est adopté à l'unanimité.

Fait à Arras, le 28 mars 2025

La Présidente

Anne DAGUET-GAGEY

IUT: Lens

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation des Instituts Universitaires de Technologie

– vague contractuelle 2025 – – E –

IUT : LEN	NS	
Université :	ARTOIS	
Académie -	IIIIE	

IUT : Lens

Sommaire

dernières annéesd precedente evaluation et evolution de la strategie de l'iut sur les ciriq	4
Partie 2 : État des lieux de l'environnement de l'offre de formation de l'IUT	
L'offre de formation de l'IUT et ses objectifs de professionnalisation	8
a. Capacité à définir stratégiquement l'offre de formation de l'IUT	8
b. Capacité à déployer la réforme du B.U.T	8
c. Capacité à impulser des collaborations inter-départements	9
d. Capacité à s'adosser à la recherche	
e. Capacité à favoriser l'internationalisation	
2. Le recrutement, la formation et la réussite des étudiants	
a. Capacité à piloter une politique de recrutement	10
b. Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite pendant et à l'issu la formation	
c. Capacité à suivre les trajectoires des diplômés et à les associer à la vie de l'IUT	13
3. Les modalités de pilotage de la stratégie et des moyens de l'IUT	13
a. Capacité à mobiliser des ressources	13
b. Capacité à gérer un budget	14
c. Capacité à gérer les ressources humaines	15
d. Capacité à représenter l'IUT et à développer des partenariats	17
4. Les méthodes pour définir, concevoir et accompagner la stratégie de l'IUT	18
 a. Capacité à définir et à conduire sa stratégie en cohérence avec la politique de l'université en s'appuyant sur une démarche d'amélioration continue 	18
Partie 3 : La stratégie à venir, les projets et les perspectives de l'IUT	21

Page des visas et signatures : dernière page

IUT: Lens

Ce dossier a pour objectif de décrire l'environnement des formations portées par l'IUT et d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer.

Le dossier est à penser comme plus analytique et prospectif que descriptif.

Le nombre de pages de ce dossier est limité : entre 20 et 25 pages (hors page des signatures).

Le dossier d'auto-évaluation de l'IUT se décline en 3 parties :

- Les suites de la précédente évaluation et l'évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années ;
- L'état de l'environnement de l'offre de formation de l'IUT;
- La stratégie à venir, les projets et les perspectives de l'IUT.

À ce dossier est jointe une annexe.

Directeur de l'IUT:

Marie-Pierre PARENTON
PRAG Economie-Gestion

Date de prise de fonction: 12 mars 2018

Mandat: oler X2d

Adresse: rue de l'université - SP16

62300 LENS

Téléphone: 03.21.79.32.32

Adresse électronique: <u>mpierre.parenton@univ-artois.fr</u>

contact@iut-lens.univ-artois.fr

Site web: www.iut-lens.univ-artois.fr

Président du conseil de l'IUT :

Michel RICHARD, Chef d'entreprise

IUT: Lens

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années

Cette première partie est consacrée aux suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années.

Après avoir rappelé les principaux projets envisagés au cours de la période quinquennale précédente et les recommandations formulées par la CCN IUT lors de son évaluation, vous ferez état des réalisations opérées et vous en proposerez un bilan.

Cette partie sera limitée à 1 page, voire 1 page et demie, afin d'éviter tout risque de redondance avec la seconde partie.

Perspectives à 5 ans (évaluation précédente) :

Rester l'acteur de référence sur le territoire (développer de nouvelles formes de communication)
Projets étudiants sur tout le territoire : animation culturelle et commerciale, le plus souvent à but caritatif, valorisant le savoir-faire et les actions de formation de l'IUT
Outils de communication :

Nouveau site web réalisé en interne par un groupe projet d'étudiants, encadré par des enseignants et le chargé de communication de l'IUT; présence accrue sur les réseaux sociaux : Instagram, Linkedin; renouvellement régulier des visuels de communication (plaquettes, kakémonos, aoodies...);

Présence sur les salons des étudiants de Lille et Arras, présentations en lycées, présence sur les actions organisées dans le cadre du SPEL avec les partenaires pour l'emploi, tête de Cordée de la réussite Partenariats socio-économiques, MAST aux profils variés, liens avec les collectivités

- Faire évoluer l'offre de formation, la manière de former et mettre l'accent sur les compétences relationnelles de nos étudiants garder une version holistique des statuts (FI, FC et alternance) L'énergie déployée dans la gestion de la crise sanitaire COVID et la mise en place des BUT a permis d'orienter un peu différemment ce projet : les compétences relationnelles ont été retravaillées pour inclure des formats hybrides (présentiel / distanciel), la gestion de projets transversaux a été accentuée : approche par compétences, SAE.
- Développer les RI
 - Le format BUT en 3 ans permet d'élargir les possibilités de mobilités, double diplomation en BUT3, projets intensifs / semaines internationales (SAE, APC), mobilité en S4 d'autant plus fructueuse que les étudiants reviennent en S5/6,
 - Lies avec de nouveaux partenaires (Roumanie, Belgique) et mobilisation de nouveaux formats (BIP)
- Améliorer le système d'information comptable et financier. Permettre un pilotage fin, réactif et moins chronophage des ressources
 - L'université adresse à l'IUT des tableaux de pilotage (financiers et RH) tous les mois, et en parallèle l'IUT a continué à développer ses propres outils ; l'université a mis l'accent sur le développement de logiciels de gestion interconnectés entre eux (notamment Apogée-ADE-OSE); des échanges réguliers se tiennent avec la cellule « aide au pilotage » de la direction générale de l'université, un système d'information décisionnel (SID) permettant des requêtes fines et par composantes est en cours de déploiement (première brique : RH), A l'IUT, un poste d'ASI « assistant pilotage » a été créé et pourvu par concours en décembre 2024, il est rattaché directement à la Directrice et la RAF.
- Garantir le bien-être des équipes et des étudiants

Attention portée à l'environnement de travail : entretien et rénovation des locaux et jardins, création d'espaces détente, création de lieux récréatifs et de repos en extérieur ; information régulière des personnels sur les projets et l'actualité de l'IUT via des AG qui se tiennent 4 à 5 fois dans l'année,

IUT: Lens

information et partage des actions menées via l'Instagram et le site de l'IUT, appel à contribution aux projets d'amélioration du quotidien (via les étudiants élus au Conseil et les BDE notamment)

- Porter des projets de développement des surfaces
 Extension (hall « Tiers-lieu + 4 salles de 50 places) en 2021 dans la cadre du SPSI de l'université, projet d'extension et de réhabilitation dans le prolongement du département MMI (création de 1000 m2 et réhabilitation de 340 m2) dans le cadre d'un financement CPER
- Réflexion sur la transversalité des formations et la place du numérique Projets transversaux à travers l'APC, les SAE, ...; Groupe de travail sur la prise en compte de l'IA dans les restitutions d'étudiants,
- Garantir les ressources propres de l'IUT
 Réorganisation du service FC-alternance pour accompagner l'essor de l'apprentissage, passage à
 l'apprentissage de la quasi-totalité de l'offre de formation, réflexion sur des modules courts pour
 relancer la FC (lancement en avril-mai 2025 d'un module « gestion de la paie » de 21h, travail en
 cours pour configurer 2 autres offres modulaires)
- Maintenir et renforcer la présence de l'IUT au sein des réseaux et de ses partenaires. Renforcer le rôle du président de conseil.

 La Directrice de l'IUT est présidente de l'ARIUT HdF et chargée de mission aux relations avec les entreprises et à l'alternance de l'université d'Artois; de multiples projets permettent d'initier, entretenir et renforcer des relations avec les acteurs du territoire (offre de formation, projets étudiants); les membres extérieurs du Conseil d'IUT ont été renouvelés, un nouveau président (chef d'entreprise très actif dans la vie socio-économique du territoire) a été élu et est membre de UNPIUT.

 L'IUT a pour volonté de continuer de s'investir territorialement dans un double mouvement : contribuer à la dynamique locale de développement territorial et nourrir la veille globale permettant l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du territoire.

Recommandations de la CCN – vague E 2020 :

- L'IUT de Lens est un IUT aux formations attractives dans le cadre d'un projet soutenable. L'alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) y est bien développée. La quasi-totalité de l'alternance se réalise dorénavant en apprentissage mais il serait parfaitement possible de réinvestir massivement les contrats de professionnalisation si la conjoncture le demande. Une offre de formation modulaire est en cours d'élaboration et de test (module « gestion de la paie » à partir d'avril-mai)
- Le taux d'accueil des bacheliers technologiques et leur réussite sont autant de point de satisfaction. Le Rectorat pose comme objectif l'accueil de 50% de BTn. Cet objectif est atteint en TC et GEA, filières qui recrutent des STMG mais est plus difficile à atteindre pour INFO et MMI car le vivier local de STI2D n'est pas suffisant. Néanmoins, Lens se place dans les IUT les plus performants de ce point de vue au niveau régional. Des actions sont menées dans chaque département selon les besoins spécifiques des étudiants (cours de soutien disciplinaire ou méthodologique, système de parrainage, ...). L'IUT s'investit en outre dans le dispositif des Cordées de la réussite pour lequel un personnel de catégorie B a été recruté à 50% avec l'IUT de Béthune.
- L'IUT présente un sous encadrement enseignant et réussit à mobiliser un réseau conséquent de socioprofessionnels pour un taux d'insertion significativement plus élevé qu'ailleurs.

 Moyenne encadrement Fl 23-24: 44,2 %. La part des vacataires se situe année après année aux alentours de 65 à 67% (67,66% en 2023-2024).
- L'IUT de Lens a su créer un lien formation/recherche fort dans le domaine de l'informatique. Ce lien est toujours aussi important : des enseignants-chercheurs du CRIL s'investissent dans les enseignements et participent activement à la vie de l'IUT. L'IUT a demandé à la Direction du

IUT: Lens

patrimoine de l'université un projet de rénovation totale du site CRIL-IUT au titre du plan pluriannuel de travaux.

- Dans une logique d'amélioration continue de la qualité, l'IUT doit travailler à un meilleur taux de retour sur l'enquête nationale sur le devenir des DUT.
 - L'évolution de l'offre de formation mène à mettre l'accent à présent sur les retours concernant le devenir de nos premières promotions de BUT. Des efforts sont faits pour structurer les réseaux des anciens dans chaque département et cela contribuera un un meilleur taux de retour aux enquêtes. De plus, l'IUT a pour projet d'organiser un évènement à l'échelle de tout l'institut pour marquer son quarantième anniversaire et cela sera une nouvelle occasion de renforcer les liens avec nos anciens étudiants.
- La politique internationale pourrait être amplifiée au profit des étudiants en mobilité.

Mobilités étudiantes sortantes :

- Mobilités année : en 2023-24 : double diplomation BUT/ BIA de l'UQAC : 6 étudiants (26 départs en Double Diplomation prévus pour 2024-2025). Il s'agit d'accentuer la mobilité en BUT 3 dans le cadre d'une Double Diplomation
- Mobilité semestre : 25 étudiants en S4 en 2024
- En stage: 14 stages à l'étranger en 23/24 (25 stages en cours à mars 2025)

Mobilités étudiantes entrantes :

• en 2023-24 : 24 étudiants européens et 4 étudiants canadiens accueillis dans le cadre de 3 projets internationaux, 1 étudiant Japonais accueilli en stage

Mobilités enseignantes : 5 mobilités Erasmus+ STT et 3 missions financées par l'IUT en 2023-24.

Projets internationaux:

En 2023-24, les projets internationaux n'ont cessé de prendre de l'ampleur :

- Premier projet européen pour le département GEA, organisé du 11 au 15 décembre 2023 avec des étudiants de DKIT, Irlande.
- Deuxième édition de la semaine internationale du lundi 12 au 16 février 2024 avec 2 projets internationaux qui ont réuni la même semaine près de 70 étudiants français, portugais, irlandais et canadiens.
- 8ème édition du projet eCOAL: développement d'une application web en équipe internationale. La semaine précédente, les étudiants du parcours Web du BUT MMI ont participé à un cours commun à ISPGaya, dispensé par les enseignants de l'IUT de Lens (enseignants-chercheurs du CRIL). La même semaine, les étudiants québécois ont mené un projet multimédia avec les étudiants de 3ème année MMI, parcours Création numérique.
- Projet de la LP C-Tour : création d'un programme touristique à destination d'une clientèle étrangère avec des étudiants irlandais du DKIT et Portugais de ISPGaya afin de valoriser le patrimoine local.
- BIP, Lodz University, Pologne, Septembre 23 : 10 étudiants de MMI ont collaboré avec une trentaine d'étudiants venant de 4 autres universités européennes.
- Participation à un projet transfrontalier à AP Hogeschool Anvers : 5 étudiants dont 3 en apprentissage de plusieurs départements ont participé au Projet BusIT : volonté de continuer à valoriser la mobilité des apprentis, même si cela est lourd d'un point de vue administratif
- Le fonctionnement des instances de l'IUT doit être formalisé, notamment pour la composition du collège étudiant en respect des textes en vigueur.

 Les élections suivent les modalités décrites dans le code de l'éducation (art L719-1 et suivants, D719-1 et suivants) et s'appuient sur les statuts de l'IUT.
- Le développement de l'IUT de Lens est un peu bridé par un patrimoine immobilier contraignant.

 Sur ce point, le projet d'extension de l'IUT hors les murs, soutenu par les collectivités territoriales, ne doit pas porter atteinte à la cohérence du projet de l'IUT et à son fonctionnement. Les projets

IUT: Lens

d'extension et de réhabilitation in-situ ont été privilégiés : l'IUT a connu une première extension en 2021 (hall tiers-lieu + 4 salles de 50 places) et un projet concernant près de 1400 m2, financé par le CPER, est actuellement en phase d'APD.

L'Université doit formaliser ses relations avec l'IUT à travers un CPOM afin de permettre de rentrer dans un pilotage pluriannuel.

Un dialogue de gestion a été institué entre la direction de l'université et ses composantes. L'IUT de Lens est invité à transmettre en avril chaque année un document synthétique retraçant le bilan de l'année écoulée, l'évolution de l'offre de formation, les propositions validées en Conseil d'IUT pour la campagne emplois à venir. Sur la base de ce document et de tableaux de pilotage le complétant (notamment au niveau RH et financier), une réunion d'environ 1h30 est organisée rituellement en juin à laquelle participent la directrice de l'IUT, la responsable administrative et financier de l'IUT et la quasi-totalité de l'équipe de direction de l'université (Président, VP, directeurs de services centraux).

IUT: Lens

Partie 2 : État des lieux de l'environnement de l'offre de formation de l'IUT

Proposant un état des lieux de l'environnement de l'offre de formation de l'IUT, cette seconde partie est structurée autour des 13 « capacités de l'IUT à... ».

Il est à noter le rôle pivot de la 13^{ème} « capacité à... » qui conclut cette seconde partie du rapport d'autoévaluation et assure la transition avec sa troisième partie.

Certains de ces points peuvent être illustrés si cela paraît pertinent par des focus sur des indicateurs quantitatifs lorsqu'ils appellent des commentaires.

1. L'offre de formation de l'IUT et ses objectifs de professionnalisation

a. Capacité à définir stratégiquement l'offre de formation de l'IUT

L'offre de formation de l'IUT se déploie autour de quatre grandes thématiques: le commerce, la gestion, l'informatique et les médias numériques. Il s'agit de domaines transversaux qui irriguent l'ensemble du tissu territorial, c'est pourquoi les partenariats stratégiques mis en œuvre répondent à plusieurs logiques: des partenariats académiques (comité Grand Artois, Cordées de la Réussite, lycées partenaires, plan académique de formation, ACD, ARIUT/ADIUT, Formasup qui est le CFA de l'enseignement supérieur en région Hauts-de-France), des partenariats institutionnels (Euralens/Pôle métropolitain de l'Artois, Communauté d'agglomération, Ville, Département, Région, Louvre Lens, Mission bassin minier,...), des partenariats socio-économiques (pôles d'excellence Louvre Lens Vallée et Vivallée, clubs d'entreprises, CCI, CMA, entreprises partenaires, AFEV, associations caritatives...). L'IUT de Lens se doit de déployer son réseau partenarial à destination d'acteurs de tous secteurs, toutes tailles, tous statuts. Les échanges avec les nombreux vacataires intervenant dans chacun des départements (environ 200 vacataires), ainsi que les PAST, représentent également une source d'information inépuisable.

En s'appuyant sur ces multiples partenariats et en réalisant des études de besoins, l'alternance a été étendue à la quasi-totalité des formations offertes à l'IUT, mais dans des proportions et à des niveaux d'études différents selon les domaines. Ainsi, en TC et GEA, l'alternance peut démarrer (selon les parcours) dès la première année, alors qu'elle ne démarre qu'au S4 en INFO ou au S5 en MMI. Les groupes mixant les publics ne concernent structurellement que MMI, spécialité pour laquelle un groupe spécifique d'alternant n'était pas pertinent au vu des besoins et du vivier d'étudiants. Pour maintenir la soutenabilité financière et en fonction du nombre de contrats par parcours, des groupes mixtes peuvent être mis en place pour les autres spécialités (ce qui est le cas en GEA en 2024-25). Les deux LP proposées le sont également en alternance : seul statut possible en C-Distri et mixité en C-Tour. Actuellement, l'apprentissage est la forme d'alternance majoritaire mais il est tout à fait possible de revenir à une présence plus importante de la FC.

b. Capacité à déployer le B.U.T.

Les différentes spécialités de BUT ont été déployées en se basant sur les travaux menés par les ACD au niveau national mais également en concertation avec la direction de l'IUT et entre départements au sein du comité de direction. Des réunions thématiques ont été organisées département par département mais également en transversalité pour s'assurer de la progression de chacun dans la construction de ses maquettes et de la diffusion des pratiques entre départements. La responsable du service scolarité de l'IUT a été mobilisée ainsi que la Direction des Etudes de l'université. Les équipes ont travaillé sur les calculs de charges pour assurer la soutenabilité de la nouvelle offre de formation. Il a fallu un temps d'appropriation de l'APC et des modalités de SAE, mais cela a été facilité par le fait que l'IUT de Lens a toujours favorisé la pédagogie par projets, les projets tutorés et les modalités pédagogiques innovantes (jeux sérieux, mises en situation, travaux en équipes pluridisciplinaires voire inter-départements, ...valorisés notamment au sein de l'université par l'obtention de financements BQE et de labels « innovation pédagogique »). Les partenaires socioéconomiques de l'IUT ont apporté leur regard sur les adaptations locales intéressantes à déployer et le Conseil d'IUT a également été une ressource essentielle : les tenants et aboutissants de la réforme y ont été exposés et discutés, les maquettes y ont été votées. Un regard particulier a été porté sur

IUT: Lens

l'alternance qui a mené notamment à ouvrir le BUT INFO à l'apprentissage à partir du S4 et le BUT MMI en troisième année. Les apprentis de première année de BUT TC et GEA ont bénéficié d'un soutien spécifique des chargées de relations entreprises de l'IUT afin de décrocher des contrats d'alternance sur 3 ans.

Les orientations relatives aux TEDS ont été partagées au sein des départements pour une mise en œuvre effective et complète à la rentrée 2025. Celle-ci prendra appui sur les PN des BUT mais également sur les activités déployées ces deux dernières années autour de la fresque du climat et fresque du numérique.

Le BUT a impliqué une utilisation des espaces d'enseignement plus importante, ce qui a mené les équipes à trouver des solutions notamment pour les semestres impairs. Ainsi, les rythmes d'alternance ont pu être adaptés (notamment en MMI) pour éviter d'accueillir tous les étudiants en même temps. Une extension a été finalisée fin 2021 offrant 4 salles de 50 places équipées de dispositifs mobiles et d'un espace de tiers-lieu. Des modulaires équipés ont été loués afin d'offrir 4 salles de cours supplémentaires, en attendant une solution pérenne.

c. Capacité à impulser des collaborations inter-départements

La gouvernance de l'IUT laisse une large place aux échanges et discussions favorisant la transversalité, la contribution de chacun et les échanges d'expérience. Une assemblée générale des personnels est organisée avant chaque réunion du Conseil d'IUT (les chefs de département étant systématiquement conviés à ce dernier). Tous les personnels sont invités à l'AG des personnels pour être informés de l'ordre du jour du Conseil suivant et des points d'actualité. Les chefs de département se réunissent au moins une fois par mois au sein du comité de direction, animé par la Directrice de l'IUT. C'est l'occasion de travailler sur les orientations stratégiques de l'IUT mais également d'échanger sur les projets en cours et à venir, de partager les expériences et d'organiser la transversalité.

Les collaborations inter-départements peuvent prendre plusieurs formes. Ainsi, le service gérant la formation continue et l'alternance de l'IUT est transversal à l'ensemble des départements. Les relations internationales sont également traitées de façon transversale et donnent lieu à des projets de mobilité inter-départements (BIP, mobilités courtes). Depuis plusieurs années, les départements INFO et MMI co-organisent le « marathon du web », deux jours et une nuit durant lesquels les étudiants de 2° année des deux départements travaillent sur un projet de site internet en équipes mixtes. Des étudiants MMI vont également participer au projet « Régate » porté par le réseau des départements TC, aux côtés d'étudiants de TC. Les BDE des différents départements sont encouragés à travailler ensemble sur des projets communs. Les présentations en lycées sont réalisées par des étudiants mixant les départements.

d. Capacité à s'adosser à la recherche

Les enseignants-chercheurs, ATER et doctorants contractuels, intervenant en ressources tout comme en SAE, diffusent une culture scientifique et des méthodologies propres à la recherche universitaire, démontrant le caractère évolutif de la science et des connaissances. En INFO, quelques étudiants de BUT 2 ou BUT3 sont accueillis en stage au sein du Laboratoire de mathématiques de Lens (LML) depuis 2023-24.

Un travail sur la fiabilité des sources, sur l'intégrité scientifique et la déontologie est mené auprès des étudiants dans chaque département. En TC, les étudiants travaillent précisément ces points en cours de RCN (ressources et culture numérique) ou en ECC (expression, culture et communication). En INFO, les tests menés à chaque étape pour développer une application permettent de garantir la validité d'un résultat. En GEA, l'accent est mis sur l'intégrité et le respect des procédures. Enfin en MMI, les étudiants sont sensibilisés aux fake news, à l'analyse d'images détournées et formés à la vérification des sources. De plus, dans chaque département un travail est mené en lien avec le service commun de documentation sur la recherche documentaire, la bonne utilisation des sources et leur indication dans les travaux des étudiants.

IUT: Lens

e. Capacité à favoriser l'internationalisation

L'IUT de Lens s'appuie sur plusieurs conventions de partenariat à l'international, en Europe (Portugal, Roumanie, Malte, Irlande, Belgique), au Canada et au Japon. Dans le cadre d'un accord avec l'université du Québec à Chicoutimi, les étudiants ont la possibilité de valider la troisième année de BUT sur place et d'obtenir la double diplomation canadienne et française. Ce programme suscite un intérêt croissant chez les étudiants et renforce notre attractivité. Les étudiants peuvent d'autre part poursuivre leur semestre 4 à l'étranger (en Europe ou au Canada) avant de réintégrer le cursus français en BUT 3 ou choisir d'effectuer leur stage à l'étranger dès la première année (cela concerne 25 étudiants à mars 2025).

Des mobilités « at home » sont également organisées par l'accueil d'étudiants étrangers, notamment dans le cadre de BIP, permettant des travaux en groupes multiculturels, utilisant la langue anglaise comme socle commun.

La référente « relations internationale » de l'IUT peut s'appuyer sur des référents RI au sein de chaque département et fait le lien avec le service RI de l'université. Elle organise de nombreuses réunions d'information et de préparation à la mobilité et accompagne de manière ciblée les étudiants de l'IUT à l'étranger. Elle a notamment bénéficié d'un CPP en 2023-24 afin de travailler sur la valorisation de la mobilité dans le parcours de formation des étudiants.

Tous les étudiants de l'IUT suivent obligatoirement des cours d'anglais, complétés selon les départements d'une éventuelle seconde langue (espagnol ou allemand). De plus, tous les étudiants ont la possibilité de suivre des cours de langues étrangères grâce à la maison des langues de l'université dont l'offre est multiple et permet de répondre à tous les niveaux de compétences (du débutant au confirmé). La Maison des Langues permet également aux étudiants de l'IUT volontaires de préparer la certification TOEIC (90 étudiants inscrits en 24-25). Le TOEIC peut ensuite être passé soit à l'IUT (2 sessions programmées en 24-25), soit sur un autre site de l'université. Un club Japon inter-départements a été créé par les étudiants et propose des cours de japonais.

2. Le recrutement, la formation et la réussite des étudiants

a. Capacité à piloter une politique de recrutement

Le recrutement des étudiants se fait principalement au niveau local, à quelques exceptions près notamment en MMI puisqu'il s'agit du seul département offrant cette spécialité au Nord de la France. La capacité à recruter 50% de bacheliers issus de filières technologiques est différente s'il s'agit des BUT TC et GEA ou des BUT INFO et MMI. Les spécialités TC et GEA recrutent prioritairement des STMG dont le vivier est abondant sur le territoire et vers lesquels l'information sur les filières commerce et gestion est plutôt bonne. Ainsi, ces deux départements n'ont pas de difficultés majeures à atteindre 50% d'effectifs issus de BTn. Il en va tout autrement en INFO et MMI qui recrutent principalement des STI2D dont le vivier est très faible et qui se tournent plus traditionnellement vers des filières industrielles. MMI peut également accueillir avec succès des bacheliers STD2A, mais ces derniers sont encore moins nombreux que les STI2D, et leur présence au niveau des candidatures est quasiment anecdotique. Ainsi, ces deux spécialités peinent à recruter 50% de BTn et sont obligées de descendre assez bas (voir jusqu'au dernier candidat) dans les classements pour ce faire, ce qui obère les chances de réussite de ces futurs étudiants aux prérequis fragiles.

Les taux de pression sont satisfaisants pour l'ensemble des spécialités. Néanmoins, afin d'augmenter son attractivité auprès des filières technologiques, l'IUT mène une politique de communication très active auprès de ses nombreux lycées partenaires : Cordées de la réussite, forums et présentations en lycées, salons étudiants... Un certain nombre d'enseignants sont particulièrement actifs dans chaque département sur ces actions et nos étudiants sont les meilleurs ambassadeurs de nos formations auprès des lycées et de leurs familles. La JPO de l'IUT rencontre chaque année un grand succès, tout comme les journées d'immersion.

L'IUT de Lens accueille régulièrement des étudiants bénéficiant de régimes spéciaux d'études, notamment des sportifs de haut niveau ou pour des causes liées à des problèmes de santé. Les modalités de cours et d'évaluations sont alors adaptés afin de répondre au mieux aux spécificités

IUT: Lens

de chacun. En cas de projet de réorientation, les étudiants bénéficient de conseils personnalisés auprès de leur chef de département et de leur directeur des études. Des passerelles entrantes sont possibles en BUT2 et BUT3 et sont gérées via la plateforme e-candidat pour assurer leur traçabilité. Les conditions de ces entrées sont discutées en comité de direction avec les chefs de département et les candidatures sont évaluées par un jury d'admission. Des sorties à l'issue de la deuxième année sont également observées et font l'objet de discussions avec les étudiants concernés afin de s'assurer de la solidité de leur projet de parcours, elles sont néanmoins relativement peu nombreuses.

b. Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite pendant et à l'issue de la formation

En 2023/24, le taux de progression de BUT1 en BUT2 a été de 71,7% en GEA, 82,2% en INFO, 80,2% en MMI, 84,8% en TC, soit au global : 79,7%.

L'IUT déplore néanmoins des abandons, malgré un accompagnement renforcé et une multiplicité d'approches pédagogiques proposées par les enseignants. En première année de BUT, cette tendance peut être liée dans certaines filières à la difficulté de recruter de bon profils technologiques, bien qu'elle s'observe également en TC et GEA qui possèdent un vivier STMG suffisant. Plus étonnant, les démissions s'observent tout au long de l'année de BUT 1 (même si une grande partie des démissions est observée dans les premières semaines), même en BUT 2 et même chez des étudiants présentant des résultats satisfaisants.

Les équipes de l'IUT se sont pourtant attachées, comme chaque année, à proposer à tous les étudiants un grand nombre de dispositifs de soutien. Elles déposent chaque année des projets dans le cadre des appels à projets BQE et Label innovation pédagogique. L'accompagnement vers la réussite des étudiants et le combat contre le décrochage se jouent tout autant sur l'accompagnement quotidien personnalisé que sur les dispositifs pédagogiques formalisés.

En règle générale, les problématiques rencontrées par les étudiants quand ils arrivent en première année sont de deux ordres : la méthodologie, qui est une question transversale à l'ensemble des spécialités et les problèmes de niveau attendu dans les disciplines notamment quantitatives. Ces deux grandes problématiques sont observées à des moments de l'année différents et amènent des traitements différenciés selon les BUT.

Au niveau de la méthodologie et de la quantité de travail à fournir, les nouveaux étudiants sont accompagnés de façon globale par chaque département selon des modalités différentes. En INFO, par exemple, les néobacheliers ont parfois des difficultés à fournir un travail efficace dans des matières souvent nouvelles pour eux, c'est pourquoi il leur est proposé de suivre un enseignement sur la méthodologie de travail. MMI, TC et GEA insistent également sur l'importance d'acquérir rapidement une bonne méthodologie de travail. En 2021-22, des actions de soutien méthodologiques par des étudiants venant de l'IUT ou d'autres composantes de l'université ont été proposées à l'ensemble des étudiants de BUT1 grâce aux crédits ORE mis à disposition par l'université. Malheureusement, ce dispositif déployé en présentiel et en dehors des heures de cours dans un emploi du temps déjà chargé n'a pas rencontré l'adhésion escomptée. MMI a proposé des séances de tutorat étudiants par des pairs en distanciel sur Discord qui a rencontré plus de succès.

Au niveau disciplinaire, les besoins sont observés à des moments différents, selon que les spécialités. En MMI et en INFO, les difficultés des bacheliers issus de filières technologiques s'observent assez rapidement, notamment pour les ressources quantitatives comme l'algorithmique. Cela s'explique par le fait que le socle de connaissances en mathématiques est moins solide en STI2D qu'en bac avec une spécialité maths mais aussi parce que le vivier limité de STI2D contraint les départements à descendre assez bas dans les classements sur Parcoursup. En TC et GEA, les difficultés disciplinaires apparaissent avec un décalage dans le temps. En effet, alors que les bacheliers généraux découvrent les bases de la gestion ou de l'analyse commerciale, les étudiants issus de STMG se sentent en confiance car ils connaissent ces matières. Les problématiques peuvent apparaître par la suite, lorsque le niveau d'exigence augmente et qu'il faut répondre à de nouvelles mises en situations (SAE par exemple). C'est à ce moment-là que des actions de soutien sont proposés en mathématiques, en comptabilité ou en techniques d'expression écrite notamment.

IUT: Lens

L'IUT s'est efforcé de déployer la mise en place systématique d'un contrat pédagogique pour chaque étudiant depuis 2023-24. Celui-ci est initié en première année et à vocation à suivre l'étudiant tout au long de son parcours en BUT par ajout successif d'avenants selon les besoins détectés.

L'ensemble des départements mettent par ailleurs à la disposition des étudiants des ressources numériques, notamment sur Moodle : supports de cours, tutoriels, questionnaires en ligne...

Les équipes de l'IUT déposent chaque année des projets dans le cadre de l'appel à projets BQE de l'université : elles font de l'IUT l'une des composantes les plus actives de l'université d'Artois en matière d'innovation pédagogique.

Les taux de réussite au diplôme en BUT3 illustrent cet effort mené tout au long du parcours des étudiants. En 2024, on observe les taux de 100% en GEA, 96,5% en TC, 94,4% en INFO et 98,1% en MMI (moyenne des parcours). D'autre part, l'IUT a affiché en 2023 un taux global d'obtention du diplôme de 92,1 % en LP. Les données concernant la valeur ajoutée n'ont pas été intégrées car les chiffres disponibles auprès de la Direction des études de l'université concernent la réussite en 2 ou 3 ans au DUT pour les primo inscrits de 2020. Pour information, la valeur ajoutée de l'UA s'établissait alors à +1,1 point.

L'engagement étudiant et la pratique sportive sont valorisés via un dispositif de bonus mis en place selon des règles votées en CFVU pour toute l'université.

Deux référents « vie étudiante » sont nommés à l'IUT (une enseignante et un étudiant) et siègent en commission « vie étudiante » à l'université. Les associations étudiantes ayant adhéré à la charte de l'université peuvent bénéficier de fonds (FSDIE) pour la mise en place de leurs projets. Au niveau de l'IUT, des projets sont remontés à l'université pour un financement via la CVEC : ils sont montés en lien avec une commission étudiante composée des représentants des BDE des départements et des étudiants siégeant au Conseil d'IUT. Ils ont permis entre autres d'installer du mobilier extérieur, un espace pétanque et tennis de table ou de disposer des fontaines à eaux dans chaque département. En 2024-25, l'IUT a répondu à un appel à projets du service vie étudiante pour la création d'un local inter-associations de type « tiny house » afin de créer un espace spécifique pour les étudiants, ce type de lieu manquant fortement au sein de l'IUT par manque de place. D'autre part, chaque année en octobre, l'IUT verse une subvention aux quatre BDE afin de leur constituer un fond d'amorçage pour la réalisation de leurs premiers projets de l'année. L'IUT ne manque pas de soutenir les initiatives qui permettent de renforcer la cohésion et la professionnalisation des étudiants : contribution matérielle et/ou financière aux journées d'intégration ou aux soirées des anciens notamment.

Au niveau des bâtiments, l'ensemble des spécialités a accès à des salles aménagées pour favoriser les pédagogies actives : certaines salles existantes ont été aménagées avec des tableaux et des mobiliers à roulettes, des classes mobiles ont été achetées et une extension comprenant 4 salles de 50 places et un hall « tiers-lieu » a été construite. Ces 4 salles ont été aménagées avec des mobiliers et tableaux aisément déplaçables, des murs d'expression, 3 vidéoprojecteurs par salle. L'IUT souffre d'un manque de salles, surtout au cours des semestres impairs, lorsqu'un maximum d'étudiants ont cours sur place. Ainsi, il est difficile de réserver des espaces dédiés au co-working des étudiants mais les équipes font leur maximum pour mettre à disposition les salles inutilisées entre deux créneaux. De plus, l'IUT dispose d'une petite BU permettant de réserver 2 carrels spécifiquement conçus pour le travail en groupe.

Pour assurer l'insertion des étudiants une fois le diplôme obtenu, tous les départements misent sur la multiplication des mises en situation professionnelle : pédagogie par projets, qui peuvent être proposés par des commanditaires professionnels, stages, jeux sérieux, SAE... L'IUT de Lens a une longue expérience de la pédagogie par projets qui a pu être mise à profit à l'occasion du passage au BUT. Les cours de PPP et de techniques d'expression sont également les lieux où les étudiants peuvent travailler sur leur CV et lettre de motivation, leur portefolio, leur projet professionnel et se questionner sur leur posture et savoir-être.

IUT: Lens

c. Capacité à suivre les trajectoires des diplômés et à les associer à la vie de l'IUT

A l'heure de la rédaction du présent dossier, aucune donnée exploitable n'est disponible quant à l'insertion professionnelle de la première promotion de BUT.

Si l'on s'appuie sur les enquêtes menées pour les LP déversées dans les parcours (ce qui concerne 6 des 8 LP précédemment proposées à l'offre de formation), les taux d'insertion sont bons, même s'il est observé une tendance de plus en plus nette à la poursuite d'études.

L'IUT s'attache à garder le contact avec ses anciens de diverses manières : réseaux sociaux spécifiques (groupes « Discord » MMI ou « LinkedIn » GEA et INFO), soirées des anciens, projets étudiants (bureau des stages de GEA, nuit des anciens MMI), rencontres ponctuelles... Les anciens représentent également une source importante de vacataires, après quelques années d'expérience. L'attachement à l'IUT et à sa formation d'origine compensent fort heureusement dans la plupart des cas la faible rétribution des heures de vacations.

Pour le moment, les liens et les actions sont surtout menés au sein des départements. L'IUT a pour projet de créer un évènement fédérateur qui permettrait de réunir l'ensemble des anciens diplômés autour du 40° anniversaire de l'établissement. Ce projet demande d'investir du temps et des ressources qui ont fait défaut ces dernières années (Covid, mise en place du BUT) mais il est plus que jamais d'actualité.

3. Les modalités de pilotage de la stratégie et des moyens de l'IUT

a. Capacité à mobiliser des ressources

La dotation SCSP qui est reversée par l'université d'Artois à l'IUT reste inchangée depuis de très nombreuses années et se monte invariablement à 1 270 000 euros. A cette dotation, il faut ajouter les moyens supplémentaires ponctuels de l'Etat (pour l'augmentation des capacités d'accueil, les crédits ORE, Parcoursup...) ainsi qu'une dotation en fonctionnement de l'université qui représentaient 119 000 euros en 2021, 118 000 euros en 2022, encore 100 000 euros en 2023 mais plus qu'environ 23 000 euros sur la fiche de notification des moyens pour 2024-2025.

Ainsi, il faut souligner que dans un contexte de capacités d'accueil augmentées en 2018 et du passage à un diplôme en 3 ans, la dotation ne suffit pas à rémunérer l'entièreté des heures complémentaires nécessaires à la mise en œuvre de l'offre de formation initiale de l'IUT. De ce fait, sans ressources propres, l'IUT de Lens ne saurait assurer la totalité de sa formation initiale « classique ».

L'IUT compte donc beaucoup sur ses ressources propres afin de pouvoir mener à bien son activité. Celles-ci proviennent dans un premier temps des droits d'inscription à hauteur d'environ 71 199 euros en 2023 (l'IUT inscrivant presque la moitié de ses étudiants sous régime boursier, cette source de recette ne peut être que modeste par rapport aux effectifs observés).

Le montant de la taxe d'apprentissage a largement diminué depuis le changement des modalités de versement, passant de 200 000 euros inscrits aux budgets initiaux préalables à la réforme, et souvent dépassés de plusieurs dizaines de milliers d'euros constatés en budgets rectificatifs, à 67 000 euros environ en 2023. Dès la réforme pourtant, l'IUT a mis en œuvre une campagne informative par courrier et par mail auprès des entreprises avec qui il travaille (que ce soit les partenaires « projets » ou les entreprises qui ont accueilli ou accueille encore des alternants). Les chargées de relations entreprises de l'IUT sont à l'écoute pour guider leurs interlocuteurs, en lien avec la chargée de gestion financière du service formation continue-alternance. Ainsi, l'IUT a joué son rôle de courroie de transmission pour expliquer la réforme et amortir les pertes. La fiabilisation de la plateforme Soltéa et une meilleure compréhension du système par les entreprises devraient permettre de revenir à une situation plus favorable.

Les recettes privées et les recettes issues des dispositifs gérés par le Conseil régional dans le cadre de la FTLV ont drastiquement baissé ces 5 dernières années, s'établissant à 134,160 euros en 2023, là où il y a 5 ou 6 ans le million d'euros était le chiffre cible à atteindre. Parallèlement, la part de

Page 13 | 28

IUT: Lens

l'apprentissage a augmenté dans des proportions très importantes jusqu'à représenter la grande majorité des recettes propres, s'établissant actuellement aux alentours de 1 900 000 euros. Le chiffre de 4 331 000 euros constaté en 2023 est issu d'un rattrapage de recettes non versées par notre CFA les années précédentes.

Conscientes que la situation pourrait très vite basculer au gré des aides accordées aux employeurs, les équipes de l'IUT ont réalisé une étude de marché et travaillé sur une offre modulaire en formation continue qui pourra venir diversifier les sources de recettes. Ainsi, au printemps 2025, une formation de 21 heures sur la paie sera proposée aux salariés souhaitant progresser dans ce domaine. Deux autres projets de formations modulaires sont en cours d'élaboration.

Au final, la part des ressources propres par rapport au total des recettes se stabilise année après année à une moyenne d'environ 60%.

b. Capacité à gérer un budget

Le budget propre de l'IUT s'établit aux alentours de 3 200 000 / 3 400 000 euros, l'année 2023 ayant été exceptionnelle puisque donnant lieu à un rattrapage de recettes non perçues liées à l'apprentissage. Cela peut s'expliquer par :

- La constatation des sommes reçues en 2022 pour 1,5 million d'euros ;
- Formasup, CFA de l'enseignement supérieur en région Hauts-de-France, a versé un montant plus élevé que les années précédentes car son nouveau système de gestion des contrats lui a permis le versement dès décembre 2023 des contrats montés en septembre (versement qui de fait tombe dans le fonds de roulement, vue la date à laquelle il est effectué).

Ainsi, les recettes propres ont augmenté en 2023, mais il y a eu un décalage de recettes de 2022 sur 2023. En lissant cet évènement, les recettes de l'apprentissage semblent s'établir autour de 3 millions d'euros ces trois dernières années.

Le budget est préparé de manière à pouvoir répondre prioritairement à l'ensemble des besoins incontournables en matière de masse salariale (heures complémentaires des enseignants pour un peu plus de 70% mais aussi financement de 13,3 ETP administratifs pour un peu moins de 30%), ce qui représente en tout un peu plus de 50% des dépenses annuelles inscrites au budget. A noter qu'en 2024, deux enseignants fonctionnaires ont été recrutés sur ressources propres et viennent augmenter la part de ressources propres dévolues à l'enveloppe « Masse salariale ».

Les dépenses de fonctionnement recouvrent des postes incompressibles (fluides, ménage, vérifications périodiques obligatoires, maintenance des bâtiments, jouvence informatique...) qui sont d'office inscrits au budget initial. Chaque année, l'IUT inscrit par ailleurs un budget de 200 000 euros en investissement, budget qui peut légèrement évoluer au gré des recettes supplémentaires constatées en cours d'année et qui est surtout dévolu à la jouvence du parc informatique et à l'achat de mobilier.

Le budget initial est proposé en Assemblée des personnels avant d'être présenté en Conseil d'IUT : il est détaillé par la Directrice de l'IUT, enveloppe par enveloppe. Les variations d'une année sur l'autre sont expliquées, les éléments de contexte passés en revue.

Le budget de l'IUT est géré centralement par les services généraux de l'IUT mais chaque département bénéficie d'une ligne de fonctionnement de quelques milliers d'euros permettant de réguler les achats de petit matériel ou d'épicerie, de financer des missions spécifiques au département validés par le chef de département (salons, conférences, ...).

En cours d'année, si les recettes excèdent les prévisions faites à l'occasion du budget initial (recettes de taxe d'apprentissage, recettes issues des contrats d'apprentissage, appels à projets et enveloppes exceptionnelles pilotés par l'université, ...), des appels à projets sont réalisés auprès des départements pour connaître leurs besoins non couverts par le budget initial. En cours de comité de direction, ces éléments sont discutés avec les chefs de département afin de recueillir leurs avis, propositions. Les étudiants sont également questionnés par le biais de leurs représentants au Conseil

IUT: Lens

d'IUT ou leurs BDE. Les budgets rectificatifs sont présentés en Assemblée générale des personnels et votés en Conseil d'IUT.

L'IUT organise son budget de manière analytique en le structurant de la manière suivante : Pilotage (avec des lignes Fonctionnement, Personnel et Investissement « Pilotage » et une ligne Fonctionnement par département), Apprentissage (Fonctionnement, Personnel, Investissement), Formation Continue (Fonctionnement, Personnel, Investissement). Cette structuration en centres de coûts et de recettes nous permet de piloter la source ainsi que l'affectation de nos ressources propres au plus près, de pouvoir mettre en œuvre des mesures correctives, mais surtout de pouvoir anticiper les changements d'orientation, comme ce fut le cas lorsque l'activité de formation continue, notamment les contrats de professionnalisation et les dispositifs financés par la Région, a marqué le pas au profit de l'apprentissage.

Chaque année, le service appui au pilotage de l'université met à jour le calcul des coûts complets (directs et indirects) d'une heure de formation en apprentissage. Cette donnée nous permet d'intégrer la totalité des frais de structure de toute l'université. Au niveau de l'IUT, nous avons également élaboré des tableaux nous permettant d'analyser la structure de nos coûts directs, financés sur ressources propres, pour nos activités d'apprentissage et de formation continue. Ces éléments nous permettent d'effectuer des calculs de seuils de rentabilité et de piloter les décisions en matière d'ouverture ou de fermeture de groupes de formation.

c. Capacité à gérer les ressources humaines

Chaque année, dans le cadre du dialogue de gestion, la présidence de l'université sollicite l'IUT afin qu'il remonte la liste de ses besoins en contractuels pour la rentrée suivante et en publication de postes de fonctionnaires pour la rentrée n+1. Cette liste doit être hiérarchisée et validée par un vote du Conseil d'IUT. Une réunion est rituellement organisée début juin et regroupe, face à la Directrice de l'IUT et à la responsable administrative, la quasi-totalité des représentants des services centraux et commun, l'équipe de présidence, le DGS. Cette réunion vise à balayer en 1h30 environ les évènements de l'année écoulée et les projets pour l'année à venir sur la base d'éléments quantitatifs produits par les services et d'un résumé de quelques pages produit par l'IUT. Suite à cette réunion, la présidence rend un arbitrage qui sera soumis au vote des Conseils centraux. En matière de campagne emplois, l'université a décidé d'implanter un poste d'ATER l'année d'un départ à la retraite ou d'une mutation d'un enseignant: seuls les postes déjà vacants depuis l'année précédente ou occupés par un ATER ou un contractuel peuvent être proposés au recrutement. Cette décision a été prise dans un contexte de maîtrise de l'évolution de la masse salariale.

L'université d'Artois n'a pas souhaité jusqu'à présent l'élaboration de CPOM avec ses IUT mais il faut souligner la facilité d'accès de la Présidence et des services centraux et communs en cas de besoin ou de questionnement.

En ce qui concerne les personnels Biatss, l'IUT comptait en 2023-2024 15,5 ETP relevant de la catégorie C, 9,8 ETP de catégorie B et 3,5 ETP de catégorie A (1 IGR, 1,5 IGE et 1 ASI). Un effort de repyramidage des supports ces 4 dernières années et l'accompagnement au passage des concours a permis à 2 personnels de catégorie B de pouvoir accéder au corps des ASI en 2022 et 2024. La direction de l'IUT encourage par ailleurs les personnels contractuels à passer des concours afin de pouvoir stabiliser leur situation et de pouvoir envisager sereinement un parcours professionnel à l'IUT, à l'université ou ailleurs selon les aspirations de chacun. Ainsi, les offres de formation à la passation des concours sont systématiquement soulignées et proposées aux personnels, des rendez-vous « points de carrière » sont fixés avec la responsable administrative, qui assure un conseil et un accompagnement à la rédaction des rapports d'activité et à la préparation de l'oral. Les possibilités d'évolution ou de changement de métier sont également évoqués au besoin. La responsable administrative de l'IUT est membre de la commission d'expertise de l'université d'Artois qui évalue les dossiers des personnels ITRF qui sollicitent un avancement par liste d'aptitude ou tableau d'avancement. Cela lui permet d'être d'autant plus pertinente dans son accompagnement.

Au niveau des recrutements de contractuels Biatss, la DRH de l'université est très présente tout au long du processus : de la sélection des candidats à la passation des entretiens jusqu'au choix du

IUT: Lens

lauréat. Chaque recrutement est piloté par la responsable administrative et le supérieur hiérarchique direct du personnel à recruter est systématiquement associé. S'il s'agit d'une secrétaire pédagogique travaillant en lien direct avec le chef de département, celui-ci est consulté. Le recrutement via des concours est strictement encadré par l'université. Les personnels de l'IUT peuvent être amenés à y participer selon leur qualité et leurs compétences. La responsable administrative est systématiquement sollicitée pour participer aux jurys qui concerne sa composante, notamment en qualité de Présidente.

Pour ce qui concerne les personnels enseignants, là encore les processus de recrutement sont strictement encadrés par l'université. Selon qu'il s'agisse du recrutement d'un enseignant ou d'un enseignant-chercheur, les jurys sont composés de sorte que des enseignants de l'IUT soient sollicités, prioritairement issus du département d'affectation du poste.

Les nouveaux personnels sont présentés en assemblée générale des personnels et une procédure d'accueil est mise en place (visite des locaux, rencontre des personnels, documentation sur les activités de l'IUT, pack de goodies de bienvenue). Tant que les ressources propres de l'IUT le permettent, un ordinateur portable est fourni aux enseignants nouvellement recrutés.

Le recrutement des enseignants vacataires est réalisé prioritairement par les équipes enseignantes des départements au sein de leurs réseaux professionnels. Le suivi de leur dossier administratif est totalement dématérialisé via une plateforme mise à disposition par l'université, appartement à la solution « OSE – Organisation des services d'enseignement ». Un personnel Biatss est chargé de s'assurer de la bonne complétude des dossiers et de l'accompagnement des vacataires en difficulté administrative.

Le déversement de la majeure partie des LP dans les parcours de BUT 3, ainsi que le constat qu'une partie des étudiants souhaite continuer les études en alternance suite à leur première année de BUT en formation initiale, permettent d'amortir une partie du financement de l'augmentation mécanique des besoins en heures d'enseignement induite par la création d'une 3° année en formation initiale. Les LP étant massivement proposées en alternance, la quasi-totalité des BUT3 ont été ouverts à l'apprentissage, afin de continuer d'assurer la soutenabilité de l'offre mais aussi dans le souci de déployer un format de formation bien maîtrisé par l'IUT et plébiscité par l'environnement socio-économique et les étudiants.

L'IUT de Lens souffre d'un faible taux d'encadrement, inférieur à 50% (48 %) pour 2023-24. Ce taux prend en compte le potentiel enseignant réel tel qu'il a été observé (incluant les décharges, chaires d'excellences et situations spécifiques d'enseignants ne pouvant pas effectuer l'entièreté de leur service pour raisons diverses : CLM, mi-temps thérapeutique, remplacement de PRCE par un ATER, ...). Ce potentiel réel a été rapporté au nombre d'heures d'enseignement en formation initiale, prévues sur l'année, suite à un ajustement des chiffres opéré après les semestres impairs afin de refléter au plus près la réalité.

Ainsi, pour faire face à ce déficit d'encadrement, 37 % des PRAG PRCE doublent leur service et 83% assurent plus que 1,3 fois leur service. Ces taux s'élèvent respectivement à 31% et 46% pour les enseignants-chercheurs.

Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'il est difficile de recruter des vacataires de qualité dans de nombreuses disciplines, alors que le BUT demande des enseignements plus pointus qu'en DUT, dans des disciplines très spécifiques.

Les mobilités internationales concernent en moyenne 5 enseignants par an (mobilités Erasmus Teaching). Un certain nombre d'enseignants encadrent par ailleurs les mobilités des étudiants chez les universités partenaires et participent à des BIP : c'est notamment le cas des 4 référents « relations internationales » de l'IUT. De plus, des professeurs invités sont accueillis chaque année au sein des départements. La mobilité des personnels Biatss rencontre par contre des freins qu'il conviendra de contribuer à lever.

En terme d'organisation du travail et de bien-être au travail, le télétravail a été généralisé à l'université pour s'établir à 2 jours de télétravail maximum par semaine pour les Biatss. Pour les personnels dont l'activité ne peut être rythmée de la même manière chaque semaine, il est possible

IUT: Lens

de choisir l'option de 20 jours de télétravail flottant, ce qui est la solution la plus souple et pour laquelle optent la majorité des personnels de l'IUT, notamment les secrétaires pédagogiques. La responsable administrative de l'IUT participe au groupe de travail thématique « télétravail » de l'université.

Des groupes de travail sont organisés par métiers selon les besoins et les préoccupations de chacun. Ainsi, les techniciens informatiques échangent-ils au sein d'un groupe métier animé par la DSI à l'échelle de l'université alors que les secrétaires pédagogiques se réunissent plutôt autour de la responsable de la scolarité de l'IUT afin d'évoquer l'actualité de leur métier et les besoins et solutions techniques spécifiques à apporter.

Au niveau matériel, la direction de l'IUT met un point d'honneur à assurer le confort de vie de chacun: jouvence régulière du matériel informatique qui graduellement va passer en « nomade », mobilier adapté selon les besoins de chacun, locaux agréables, espaces extérieurs verdoyants. Les aménagements extérieurs mis en place bénéficient tout autant aux étudiants qu'au personnel (jardin paysager, mobilier extérieur, terrain de pétanque, table de tennis de table extérieure). Chaque département dispose d'une cafétéria propre qui permet de déjeuner ou de bénéficier de pauses dans un environnement calme et confortable.

d. Capacité à représenter l'IUT et à développer des partenariats

Au niveau du réseau des IUT, la Directrice de l'IUT de Lens est présidente de l'ARIUT Hauts-de-France. Le Président du Conseil d'IUT est membre de l'UNPIUT. La responsable administrative de l'IUT est membre de l'ACSADIUT. La responsable Relations internationales participe au réseau RI de l'ADIUT. La cheffe de service et la responsable administrative « Formation Continue – Alternance » participent aux groupes de travail du réseau FC-ADIUT. La responsable de la scolarité est inscrite au réseau « scolarité » de l'ADIUT, la chargée de communication au réseau « communication ». Les chefs des quatre départements sont actifs au sein de leurs ACD respectives et participent systématiquement aux réunions organisées au niveau national. L'IUT de Lens accueille d'ailleurs l'ACD MMI et son festival en juin 2025.

Au sein de l'université d'Artois, la Directrice de l'IUT est chargée de mission aux relations avec les entreprises et à l'alternance. A ce titre, elle participe à de nombreuses instances territoriales.

L'IUT accueille en avril 2025 le colloque annuel de Formasup, CFA de l'enseignement supérieur en région Hauts-de-France.

Au niveau territorial, les relations sont très dynamiques avec le Pôle métropolitain de l'Artois, notamment dans le cadre de la mission «Euralens» qui vise à fédérer les dynamiques de développement du territoire portées par les collectivités, les entreprises et la société civile. Dans ce cadre, l'IUT de Lens a été un partenaire de premier plan puisqu'il a contribué dans le cadre de nombreux groupes de travail, notamment la plateforme d'intelligence collective. Les étudiants ont été de nombreuses fois mobilisés pour participer à la réussite de temps forts et de projets. L'ancienne directrice de l'IUT est membre du comité d'expertise du label Euralens. Ce partenariat a été très fructueux durant ces 15 dernières années.

Des actions sont également menées en lien avec la Mission Bassin Minier (MBM, outil d'ingénierie, de développement et d'aménagement du Bassin Minier), notamment la contribution à l'organisation du trail des Pyramides Noires chaque année. Par ailleurs, un salarié de la MBM est MAST au sein du département TC. L'IUT s'investit également auprès du parc d'Olhain (équipement de loisirs et d'hébergement structurant détenu par le département du Pas-de-Calais), des collectivités territoriales comme la mairie de Lens (contribution à l'animation du salon de littérature policière « PolarLens » depuis de nombreuses années, organisation de multiples manifestations d'animation de la vie locale) ou la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin. L'IUT continue de faire vivre et d'enrichir la convention-cadre entre l'université d'Artois et le Louvre-Lens par l'organisation d'actions conjointes (notamment le WELL - Week-end Etudiants au Louvre-Lens).

IUT: Lens

L'IUT a été par ailleurs actif ces dernières années au sein du comité Grand Artois, ce qui lui permet d'assurer un partenariat de qualité avec l'enseignement secondaire. L'AFEV est représentée au sein du Conseil d'IUT en tant que représentant du monde associatif, l'association mène des actions de sensibilisation au mentorat au sein de l'IUT (en 24-25, 10 étudiants ont été recrutés par ce biais).

Les liens sont également étroits avec le monde économique, citons notamment : la Louvre-Lens Vallée (pôle d'excellence en numérique culturel), les clubs et réseaux d'entreprises présents sur le périmètre de la Chambre du Commerce et de l'Industrie (notamment Tac-Tic, club d'entreprises du domaine numérique), la Chambre des métiers (avec un appui à l'organisation du Salon international des métiers d'art, dont la 8^e édition s'est tenue au Stade Bollaert en novembre 2024).

L'IUT a pour volonté de continuer de s'investir territorialement dans un double mouvement : contribuer à la dynamique locale de développement territorial et nourrir la veille globale permettant l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du territoire.

Au niveau international, l'IUT est impliqué dans des partenariats fructueux avec des universités européennes (Irlande, Portugal, Pologne, Belgique) ou hors Europe (Canada, Japon). Ce point a été développé infra.

4. Les méthodes pour définir, concevoir et accompagner la stratégie de l'IUT

a. Capacité à définir et à conduire sa stratégie en cohérence avec la politique de l'université en s'appuyant sur une démarche d'amélioration continue

L'IUT de Lens, comme tous les IUT de France, a dû faire face ces dernières années à la gestion de la crise COVID puis à la refonte complète de son offre de formation. Ces deux éléments ont absorbé totalement les énergies des équipes pédagogiques, administratives et de direction et toutes et tous aspirent à une stabilité retrouvée, qui permettra de questionner les pratiques avec un peu de recul et de mettre à profit l'expérience de ces cinq dernières années pour alimenter le process d'amélioration continue tout en construisant de nouveau projets sur le moyen et le long terme.

L'autoévaluation de l'IUT a été pilotée par la Direction de l'IUT (Directrice et responsable administrative) qui se sont appuyées sur le Comité de Direction (chefs de départements) et sur les services administratifs de l'IUT et de l'université d'Artois (pour recueillir notamment les éléments quantitatifs). La démarche de concertation a démarré avec les rapports d'auto-évaluation des formations sollicités par le HCERES. Ainsi les deux processus menés par le HCERES et la CCN se sont chevauchés, demandant de maintenir la mobilisation des équipes sur un temps très long. C'est pourquoi, il a été décidé de solliciter les personnels de façon globale sur des moments charnières plutôt que linéairement tout le long de la démarche, ce qui aurait pu conduire à de la démotivation et de la lassitude. Les partenaires du monde socio-économiques ont été sollicités au travers du Conseil d'IUT et au fil des rendez-vous et des rencontres qu'ils ont pu avoir dans le cadre de l'activité pédagogique et partenariale de l'IUT (rendez-vous avec la Direction, projets pédagogiques menés par les départements, échanges avec les MAST et les vacataires, Conseils de département...).

L'IUT de Lens s'inscrit pleinement dans le projet de l'établissement. Implantée sur les sites d'Arras, Béthune, Douai, Lens et Liévin, l'université d'Artois (UA) est une université multipolaire et pluridisciplinaire. Ce maillage territorial renforce son ancrage territorial et lui permet de remplir sa mission de démocratisation de l'enseignement supérieur. L'UA conforte depuis plusieurs années son identité par une restructuration de ses activités de recherche autour de grandes thématiques qui s'inscrivent dans les axes de recherche prioritaires de l'Alliance A2U (Universités d'Artois, du Littoral-Côte d'Opale et de Picardie Jules Verne). Parmi ces thématiques figure l'intelligence artificielle, dont l'établissement a fait sa signature, et dont une partie de laboratoire de recherche phare, le CRIL (Centre de recherche en informatique de Lens), est hébergé à l'IUT.

L'UA souligne la continuité de son action stratégique dont le cap a été tracé et suivi depuis plus de huit ans, en faisant un atout et une preuve de maturité pour l'établissement. La stratégie de l'UA repose sur quatre engagements que décline l'IUT de Lens à son échelle :

IUT: Lens

- la proximité : travailler avec les partenaires pour répondre aux besoins de développement de l'établissement et à celui du territoire
- la responsabilité : respecter les engagements et les valeurs fondatrices de l'université : équité, humanisme, sens de l'intérêt général
- l'ouverture : mettre en place des projets dans un souci constant d'ouverture sur la société et sur le monde
- l'ambition : conforter le statut d'université de plein exercice pour servir au mieux le développement économique et la jeunesse du territoire et renforcer le rayonnement de l'UA au niveau international.

Ainsi, la stratégie de l'établissement repose sur trois piliers auxquels l'IUT de Lens apporte sa pleine contribution : consolider la recherche autour des Domaines d'Intérêts Majeurs (DIM), contribuer au partenariat territorial entre universités (notamment la politique de site fondée sur l'Alliance A2U), affirmer l'ancrage territorial.

Les DIM sont au nombre de quatre : « éco-efficacité énergétique », « patrimoine, territoires et transculturalité », « lien social et vulnérabilité » et « intelligence artificielle ». L'IUT de Lens contribue à ces DIM par l'intermédiaire de ses enseignants-chercheurs et il accueille plus particulièrement l'un des deux sites d'implantation du CRIL (Centre de recherche en informatique de Lens), UMR porteuse du DIM « intelligence artificielle ». Quatre enseignants-chercheurs sur les 10 enseignants-chercheurs qui pilotent le projet MAIA, financé dans le cadre du PIA4 au titre de l'alliance A2U, sont rattachés à l'IUT, dont le responsable scientifique qui intervient dans le département MMI. Avec un budget de 11 millions d'euros sur 10 ans, le projet MAIA a pour objectif d'accompagner et d'approfondir les nouveaux usages qui apparaissent depuis quelques années dans de nombreux champs scientifiques suite à l'essor de l'intelligence artificielle.

La contribution de l'IUT au maillage territorial de l'enseignement supérieur en région se réalise dans un double mouvement : non seulement en tant que composante de l'université d'Artois dans le cadre de l'A2U mais aussi via l'ARIUT Hauts-de-France, dont la directrice est présidente. Cette double échelle permet les synergies, les échanges de pratiques et une couverture optimisée des besoins des acteurs socio-économiques du territoire.

L'ancrage territorial est un objectif constant pour l'IUT qui se doit d'être particulièrement bien positionné au niveau local pour remplir sa mission centrale : former des cadres intermédiaires adaptés au marché du travail pour une insertion professionnelle à bac+3. Il s'agit à la fois de contribuer aux dynamiques locales par le biais de partenariats, de manifestations, de projets communs mais également de recueillir les besoins des acteurs socio-économiques pour continuer de faire évoluer l'offre de formation dans un objectif d'amélioration continue.

Au niveau des pratiques d'amélioration continue, la formation continue de l'IUT de Lens a été de nombreuses années certifiée ISO 9001 pour les organismes de formation, ce qui a permis aux équipes d'être parfaitement acculturées aux démarches qualité et d'avoir pu répondre dans de bonnes conditions aux exigences du référentiel Qualiopi. Malgré la reconnaissance de l'évaluation HCERES comme « équivalent » de Qualiopi, le choix a été fait de se faire évaluer selon la norme Qualiopi par un certificateur extérieur afin de parfaire les processus et être assuré de leur réponse à ce nouveau label qualité. Dans ce cadre, le dernier audit de l'université a eu lieu en octobre 2023, l'IUT de Lens y a contribué activement, notamment au niveau de la structuration du Plan d'Amélioration Continue et des groupes de travail mis en place à cette occasion (et qui ont perdurés depuis). La cheffe de service et la responsable administrative du service FC-alternance de l'IUT ont suivi la formation d'auditeur Qualiopi et obtenu l'agrément afin de conduire des audits internes pour le compte de l'université d'Artois. Elles sont à ce jour les seules auditrices certifiées de tout l'établissement et contribuent activement à la démarche d'amélioration continue aux côtés du service appui au pilotage rattaché au DGS. Il faut noter, de plus, que l'activité d'apprentissage de l'IUT reste soumise à la certification Qualiopi puisqu'elles se réalisent sous l'égide du CFA du Supérieur en HdF, Formasup. Ainsi, les équipes de l'IUT sont parfaitement en ligne avec la philosophie de la démarche qualité et les process qui la sous-tendent, même si un effort de formalisation est encore à réaliser. La

IUT: Lens

démarche de l'IUT est intégrée à celle de l'UA, ce qui permet de s'assurer que les orientations prises par l'IUT s'intègrent bien à la stratégie globale de l'université.

IUT: Lens

Partie 3 : La stratégie à venir, les projets et les perspectives de l'IUT.

La troisième partie porte sur la stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT. C'est dans cette dernière partie, de 5 pages minimum, que la composante IUT est appelée à se projeter pour la période quinquennale à venir.

Définir la stratégie à venir consiste à dessiner ce que l'IUT, et la communauté qui le porte, souhaite être à cinq ans.

Cinq ans car c'est la durée du contrat. C'est aussi l'horizon classique de la réflexion stratégique. Et c'est la durée d'un mandat de direction. Mais c'est à rapporter à l'impact des actions menées aujourd'hui. Les impacts des décisions bâtimentaires, RH (échéances longues) sont à distinguer de ceux de la politique de recrutement des étudiants (moyen terme à trois ans), comme de ceux des investissements informatiques, par exemple.

Une autre caractéristique sera ce que nous pouvons appeler les niveaux de globalité de la réflexion stratégique : une stratégie à définir pour la composante IUT, qui devra trouver sa place dans la stratégie de l'université, s'insérant elle-même dans la stratégie de l'Etat en matière d'enseignement supérieur et recherche.

1. Préalables à la réflexion stratégique

a. Le périmètre de la réflexion

Le territoire géographique

L'IUT de Lens, composante d'une université multipolaire, étend son activité sur l'Artois. Ce territoire couvre les agglomérations suivantes: Béthune, Lens, Liévin, Arras, Douai. Cela définit son aire naturelle de recrutement des étudiants, de lieux de stages et d'alternance. Dans un second temps, cette aire est élargie en tenant compte de la densité d'implantation des spécialités de l'IUT de Lens en région, voire au plan national. Les départements TC, GEA et Info sont présents dans les autres IUT de la région des Hauts-de-France. Le département MMI a pour caractéristique d'être le seul en Hauts-de-France et d'étendre ainsi la zone de recrutement des étudiants.

L'hypothèse d'une modification du territoire sur lequel agit l'IUT de Lens est peu crédible, compte tenu du travail en réseau national des IUT et des schémas relationnels entre universités régionales.

La mission de l'IUT de Lens

Formation: L'IUT de Lens, composante de l'Université d'Artois, propose une offre de formation relevant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche. A ce titre, il déploie une offre de formation diplômante sous les statuts de formation initiale, en apprentissage et en formation continue, avec comme diplôme central des licences professionnelles: 4 LP BUT en 180 ECTS et 2 LP « suspendues » en 60 ECTS. Cette offre de formation est complétée par une offre en DU, relevant de la formation continue, à l'exception du DU Tremplin qui est un dispositif d'accompagnement des étudiants en réorientation en formation initiale.

Si actuellement, l'offre de formation en formation initiale est solide, il importe néanmoins de surveiller la pertinence de chacune des spécialités, leur dynamique de recrutement et d'insertion professionnelle. Les Capacités d'accueil ont été fixées à un niveau maximal en 2018 et ne font pas l'objet, jusqu'à aujourd'hui, de négociation avec le Rectorat. L'évolution démographique et l'évolution des viviers de bacheliers seront des données à observer. Les conseils de perfectionnement, complétant les remontées d'informations apportées par les entreprises et les vacataires, seront plus nettement saisis de ces questions.

Le sujet du BUT IA, intéressant plusieurs IUT de France, illustre la difficulté actuelle à fluidifier les réflexions. Si le dossier en tant que tel semble au point mort, il faudra néanmoins anticiper et faire vivre les évolutions requises par les métiers de l'informatique, en lien avec la recherche très active à l'Université et à l'IUT dans ce domaine.

Concernant l'apprentissage et la formation continue, l'IUT est très dépendant de l'action des pouvoirs publics, de la situation économique tant générale que locale. Il faut aussi tenir compte des disponibilités des enseignants de l'IUT, au sens large quel que soit leur statut (Enseignants-chercheurs,

IUT: Lens

Prag-Prce, vacataires ...). L'IUT, disposant d'un service dédié à ces activités, et en lien avec le service de Formation continue de l'université, est en situation de veille et peut réagir rapidement aux changements qui surviendraient. L'expertise en matière d'alternance a permis d'accompagner une bascule du contrat de professionnalisation vers le contrat d'apprentissage. Un retour vers le contrat de professionnalisation, ou un équivalent, ne poserait pas de difficulté. De même, la structuration en compétences du BUT est une opportunité pour une offre de formation modulaire à proposer aux entreprises du territoire au titre de la formation continue. La démarche est activée depuis cette année 2025.

Seule l'offre de formation aux publics adultes demandeurs d'emploi, à laquelle l'IUT de Lens, comme l'Université d'Artois, est très attachée, concentre encore quelques difficultés: modification substantielle des modalités de financement, évolution des actions prioritaires définies par la Région, prise en compte des transformations propres à France Travail, volonté de l'actuelle sous-préfète de Lens de renouveler l'action du SPEL ... La direction de l'IUT de Lens travaille sur ce dossier avec pour objectif de proposer des parcours de formation à ces publics d'ici 1 à 2 ans.

La VAE rencontre les mêmes types de difficultés, éloignant, momentanément nous l'espérons, l'IUT de ce dispositif piloté au niveau de l'Université.

Recherche: l'IUT de Lens, avec une autre composante de l'Université, héberge une UMR: le CRIL (Centre de Recherche en Informatique de Lens). L'IUT contribue à ce laboratoire à hauteur de 16 enseignants-chercheurs (PU, MCF), 2 ATER historiques et en mettant à disposition dans un bâtiment spécifique des bureaux. Si l'orientation stratégique voulue par l'Université (faire de l'intelligence artificielle la signature de l'Université) et soutenue par l'IUT de Lens a porté ses fruits (reconnaissance scientifique et dynamisme RH), il faut aussi en identifier une conséquence sensible sur la cartographie des E-C à l'IUT, renforçant la faible représentation des E-C en Sciences de Gestion. Pour autant, il sera difficile de modifier ces déséquilibres compte tenu des contraintes RH pesant sur toute université. L'IUT de Lens a procédé à deux recrutements d'enseignants second degré sur ressources propres. Mais il serait imprudent à l'heure actuelle d'augmenter la masse salariale financée sur ces ressources propres.

Les autres acteurs de la formation sur le territoire de l'IUT de Lens

En matière de formation post-bac, l'offre s'est grandement élargie en quelques années. Le secteur de l'enseignement privé est aujourd'hui très présent avec des programmes de type BBA (Bachelor of Business Administration) dans les écoles de commerce et de gestion. Les écoles d'ingénieur leur emboitent le pas. La présence ou non sur Parcoursup est interprétée par les familles de façon très variable (l'absence sur Parcoursup étant parfois vue comme un avantage). La nature du diplôme, ou du titre est tout aussi variable, les écoles privées n'hésitant pas à entretenir l'ambiguïté. Cette profusion d'écoles et centres de formation invite, a contrario, à être précis sur nos programmes, nos engagements et la valeur du diplôme. Nos actions de communication doivent être sincères, complètes. La parole des étudiants est d'autant plus importante et doit être valorisée lors des forums lycée, salons, JPO ...

La concurrence, ou plutôt la déclinaison des formats d'études post-bac est tout aussi intense sur le territoire avec la présence, quel que soit le statut public/privé, d'une offre en STS, CPGE et autres universités dont les territoires géographiques bordent celui de l'IUT de Lens. Les CPGE recherchent a priori des profils d'étudiants distincts de ceux entrant en IUT. A nous de valoriser ce profil distinctif pour l'IUT (appétence pour l'action, implication dans les stages et les projets tutorés, objectif d'une insertion professionnelle à 3 ans). Concernant les universités régionales, la logique de territoire est bien respectée. Pour les STS, la qualité du travail mené avec le Rectorat pour installer les taux de bacheliers technologiques, l'intensité des échanges avec les lycées de notre territoire nous permet, paradoxalement, de constater que ces sections ne respectent pas toujours les règles tacites de l'orientation des lycéens et le fléchage privilégié des bacheliers technologiques vers les IUT. Un travail de fond, en lien avec la DRAIO et les lycées, doit continuer d'être mené pour faire valoir les différences entre STS et IUT et permettre la construction d'une orientation maitrisée par les lycéens et leurs familles.

b. Des calendriers désynchronisés

Ministère, université, IUT, évaluation : à chacun son rythme

IUT: Lens

Si le calendrier d'évaluation au sein d'une vague contractuelle est connu, celui des changements de gouvernement et des orientations ministérielles (dont budgétaires) ne l'est pas. Les derniers mois, les dernières années l'ont prouvé et nous ont conduit à développer, à marche forcée, des capacités d'adaptation insoupçonnées. De même, le calendrier rythmant les mandats présidentiels de l'Université d'Artois ne se juxtapose pas à celui des directions d'IUT. In fine, un curieux étalement de programmation de l'évaluation HCERES et CCN fait que l'évaluation 2018 couvre le premier mandat de l'actuelle direction de l'IUT. Cela ne sera pas le cas pour les projets et perspectives décrits ici, qui dépasseront le mandat en cours.

Les limites aux projets d'une équipe de direction

Constater ce décalage dans les rythmes cadrant la vie institutionnelle de l'IUT doit conduire à relativiser l'exercice de projection à 5 ans. La volonté d'objectivité et d'exhaustivité dans l'analyse de l'environnement est une chose, la construction d'une stratégie en est une autre qui reposera en partie sur ce qui anime une équipe de direction, amenée à changer régulièrement. Et si, concernant l'IUT de Lens, la recherche de consensus, la volonté de laisser une grande place aux initiatives personnelles et l'adhésion tacite à quelques valeurs communes nous permettent un équilibre entre autonomies individuelles et force collective, il est difficile de garantir cet équilibre ad vitam aeternam. Les engagements d'une équipe de direction sont bornés par la durée du mandat du directeur. Le rôle du conseil d'IUT, soumis à son propre calendrier de renouvellement entre élections et désignations de représentants institutionnels, est de garantir la conduite stratégique de l'Institut mais se heurte à ses propres contraintes. C'est un lieu aujourd'hui de discussion ouverte et déjà riche. Le renforcer de telle sorte que le Conseil d'IUT soit plus souvent force de proposition est un objectif à tenir à l'horizon 2030.

2. « Faire de la continuité un atout » 1

a. Les liens avec l'établissement

Le changement récent (décembre 2024) d'équipe présidentielle donne un exemple de cette continuité telle que vécue par l'IUT. La nouvelle Présidente de l'Université s'inscrit dans la ligne d'action de son prédécesseur quant à la place de l'IUT au sein de l'établissement. Le dialogue de gestion mené annuellement s'accompagne d'échanges fréquents entre la Présidence, les services centraux et communs. La proximité et la facilité à communiquer caractérisent les relations entre l'établissement et l'IUT. D'autres signaux forts sont à noter, comme la volonté déclarée de renforcer les échanges avec les composantes, la représentation des composantes (et donc de l'IUT de Lens) dans les conseils centraux et la participation à différentes missions et responsabilités. L'expérience et l'expertise des deux IUT de l'Université en formation continue et apprentissage pèsent aussi pour beaucoup dans la structuration des relations entre l'IUT de Lens et l'établissement. Une triangulation permanente est instaurée entre les deux IUT et le service central de formation continue-apprentissage et permet d'une part de maximiser l'efficacité des actions et, d'autre part, d'élever le niveau de vigilance et la qualité de la veille à réaliser en matière d'alternance et de formation continue. Le service dédié à cette activité au sein de l'IUT contribue fortement à ces deux aspects. Son expertise doit être maintenue, ce qui engage des choix RH et organisationnels forts.

b. Une situation saine et une trajectoire solide qu'il faut poursuivre

En conclusion intermédiaire à ce tour d'horizon stratégique, l'IUT de Lens a la chance de bénéficier d'un ensemble de circonstances favorables (attractivité des filières, taux de pression satisfaisants, gestion bâtimentaire saine, engagement territorial fort). Les ressources propres permettent de compléter une SCSP qui serait sinon insuffisante. La structuration RH est un domaine de vigilance permanent, ayant des répercussions sur l'activité de formation, de recherche et conditionnant les mises en œuvre opérationnelles, tant pédagogiques qu'administratives.

Être un acteur de référence en matière de formation technologique et professionnalisante sur le territoire résume la feuille de route que l'IUT de Lens se donne.

¹ Axes stratégiques – HCERES Université d'Artois juin 2024, page 2

IUT: Lens

3. Les projets pour l'IUT de Lens, l'étudiant au cœur de l'IUT

L'IUT de Lens place l'étudiant au cœur de son activité. Ce sont les étudiants qui justifient notre activité et en sont le moteur. Cette ligne conductrice guide le plus possible les décisions prises. Par exemple, les emplois du temps tiennent compte des modes de déplacement des étudiants (horaires SNCF, organisation de co-voiturage au sein des groupes TD...)

a. Le recrutement

Les actions d'information des lycéens ont fait la preuve de leur efficacité: repérage des établissements constituant les principaux viviers, participation à des forums ou salons, journées d'immersion, liens avec les enseignants de lycée ... Ces actions doivent être maintenues. L'efficacité des Cordées de la Réussite en matière de recrutement doit par contre être discutée, en la dissociant de son objectif d'ambition scolaire.

b. L'accompagnement à la réussite

La mesure de la réussite pose tout d'abord la question de la terminologie et de la définition de ce qu'est la réussite. Nous croyons fermement que toute réorientation, toute passerelle peut être une réussite dès lors qu'elle correspond au choix éclairé de l'étudiant. Nous sommes attentifs aux candidats « réo » car nous savons qu'il y aura un gain de maturité chez l'étudiant réo. Ce gain de maturité lui est profitable et l'est aussi pour les étudiants de son groupe de TD et au sein de sa promo. De la même manière, il est important de redévelopper l'accès des publics adultes à la formation continue, gage de mixité des groupes d'étudiants et d'enrichissement mutuel.

La politiques des taux de bacheliers technologiques doit continuer d'être questionnée. Légitime quand elle acte la possibilité d'une poursuite d'études cohérente après le lycée technologique, elle trouve ses limites dans l'obligation de classer puis d'admettre des candidats dont notre intime conviction est qu'ils ne pourront pas réussir.

Les aides ou soutiens à la réussite doivent être appréhendés de manière distinctive selon les bacheliers, généraux ou technologiques, et leur spécialité de BUT. Les difficultés disciplinaires apparaissent à des temps différents, et des fréquences variables. Un schéma uniforme (tutorat étudiant, tutorat enseignant) a montré ses limites. Les projets à développer devront prendre en compte la disponibilité horaire des étudiants (faciliter l'asynchrone), celle des enseignants (tout aussi réduite compte tenu des charges de services élevées pour nombre des enseignants et enseignants-chercheurs). La crise sanitaire et son suivi ont, en grande partie, mobilisé des énergies nous détournant de la mise en place d'actions d'aide à la réussite plus « systématiques dans leur spécificité ». Les initiatives individuelles ou portée par les départements sont pourtant là et demandent à être étendues. Les BQE sont un des leviers. La médiation d'applications relevant de l'IA en est un autre très récent qui sera soutenu.

c. La professionnalisation

Point fort des IUT, et en particulier de l'IUT de Lens, la professionnalisation doit rester notre marque de fabrique. Les vacataires socio-économiques sont nombreux et contribuent fortement à la professionnalisation des étudiants. Les responsables de formation ont l'habitude d'échanger et d'orienter leurs maquettes de Licence Professionnelles « 60 ECTS » régulièrement. Ces habitudes sont aujourd'hui étendues au fonctionnement du BUT. Ce travail est acté par les demandes d'évolution présentées et votées en Conseil d'IUT puis en CFVU. Il doit être mieux formalisé au sein des Conseils de perfectionnement.

La rémunération des vacataires, prévue à 2/3 de l'heure TD, devra faire l'objet aussi d'une discussion au sein de l'Université. Le manque d'attractivité de ce niveau de rémunération est évident, surtout pour des enseignements très spécialisés comme ceux requis en BUT 3. La soutenabilité financière est une autre préoccupation tout aussi évidente. D'autres formes de collaboration seront aussi à l'ordre du jour comme le mécénat de compétences ou avec les entreprises à mission.

Page 24 | 28

IUT: Lens

d. L'internationalisation

Les relations internationales ont été depuis 2018 une priorité de la direction de l'IUT. Sur un territoire, et plus largement le Nord-Pas-de-Calais, peu enclin à la mobilité, historiquement éloigné de l'enseignement supérieur, marqué par des logiques de reproduction sociale, couvrant des communes parmi les plus pauvres de France, l'internationalisation des formations était un défi. Un travail de longue haleine, constant a été mené depuis au moins 15 ans. La variété des cadres institutionnels, la force de conviction des enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT, l'appui sur des expériences réussies ont permis d'installer les relations internationales à l'IUT. La mobilité des apprentis est un nouveau volet, qui a déjà porté ses fruits. Il faut là aussi être volontariste. La somme de travail reste conséquente et devra être prise en charge plus nettement au plan administratif. Un schéma RH a pu très récemment être consolidé.

e. La vie de campus

L'IUT de Lens bénéficie d'un vaste terrain qui a été progressivement aménagé et valorisé. Il se caractérise aussi par une très forte contrainte en espaces de travail ou de pause. Faire vivre le site de l'IUT suppose donc de trouver des espaces à vivre en intérieur alors que nous manquons de place et d'inventer des formes d'occupation extérieures qui dépassent les contraintes météorologiques et bâtimentaires. De plus, les étudiants sont souvent issus du territoire de l'Artois et privilégient le logement dans leurs familles. Nous avons donc des étudiants « commuters » qui partent et rentrent dans leurs familles chaque jour. Nous sommes dans l'attente d'une construction obtenue dans le cadre d'un CPER (rénovation de 340 m2 et construction de 1000 m2) destinée en premier lieu au département MMI mais conçue pour être utilisée par tous, y compris partenaires extérieurs. Un projet de tiny house est acté auprès de l'université. Cette tiny house sera dédiée à l'activité des BDE, afin qu'ils se rencontrent et soient encouragés à monter toute forme d'activité transversale aux départements. L'installation récente d'équipements sportifs (terrain de pétanque et table de pinapong) a été pensée afin de développer une pratique sportive de loisirs très accessible et de favoriser les occasions de rencontres à l'extérieur, entre personnels et étudiants indistinctement. D'autres équipements sont possibles dans les prochaines années, sous réserve de financement. Les étudiants sont actuellement sollicités au travers des BDE et des étudiants élus au conseil d'IUT. Il est projeté de structurer ce qui relève de la vie étudiante plus largement en associant personnels et étudiants dans une instance spécifique et instaurant un parallélisme de forme avec ce qui existe à l'Université. Les contacts sont réguliers entre l'IUT et l'université sur ces thématiques.

f. Les alumni

Les relations avec les diplômés de l'IUT ont toujours été recherchées et encouragées par chacun des départements. Les deux initiatives les plus récurrentes étaient d'une part l'organisation par les BDE, ou un projet tutoré, d'une soirée des anciens (associée ou non à une remise de diplômes) et d'autre part le recrutement de nos anciens pour assurer des vacations dans leur domaine de spécialisation professionnelle.

La dimension évènementielle, pour être sympathique, a parfois manqué d'ampleur et de visibilité et mériterait d'être mieux calibrée. Le projet consiste à l'organisation d'un évènement qui serait commun aux quatre départements de l'IUT, tout en respectant la coloration propre à chacun. L'attachement d'un ancien à son département est fort, les liens entre anciens autour d'une équipe pédagogique doivent être respectés. Ce sont les moteurs des alumni. Mais il faut aussi maintenant coordonner pour plus d'efficacité les moyens humains et financiers de l'IUT pour des actions plus impactantes, au moins en termes de communication institutionnelle.

Un GT sera constitué, qui devra en particulier évoquer le sujet d'une association des anciens. L'IUT fêtera prochainement ses 40 ans et pourra utiliser cet évènement comme plate-forme à une rencontre des alumni et ainsi initier de nouvelles pratiques.

IUT: Lens

4. Les leviers d'action pour la mise en œuvre des projets

a. Le pilotage financier : alternance, formation continue

L'IUT de Lens a développé depuis environ 20 ans une expertise en matière d'analyse des coûts et des seuils de rentabilité des actions de formation continue, puis d'apprentissage. Cette expertise, qui pouvait paraître iconoclaste au sein de la fonction publique, correspond aujourd'hui aux règles de base de la soutenabilité financière des établissements. Si la rigueur de la démarche pouvait parfois interroger en interne, rigueur renforcée par la mise en œuvre d'un SMQ Afnor ISO 9001 pour le service de formation continue, elle a aussi contribué à familiariser les équipes aux règles et principes budgétaires, au sein d'une Université qui se distingue aussi par une gestion financière particulièrement prudente et avisée. Ce qui était atypique il y a 10 ans est devenu une norme. L'Université a elle-même investi cette expertise avec une personne dédiée au pilotage et contrôle de gestion. La rigueur appliquée dans les activités de FC et apprentissage est étendue au pilotage IUT, en lien avec l'Université et dans le respect rarement démenti du statut spécifique des IUT. La direction de l'IUT veille à garantir des procédures structurantes et efficaces. C'est un travail de tous les instants qui doit continuer à animer notre action, en lien avec le pilotage RH.

b. Le pilotage RH

C'est certainement le point névralgique pour le fonctionnement de l'IUT et la capacité à mettre en œuvre les projets. IUT sous-encadré, où les services des enseignants et enseignants-chercheurs dépassent très souvent le statutaire et pour lequel une part notable des BIATSS sont rémunérés sur ressources propres. Cela n'est pas vécu de manière négative par les personnels concernés, car c'est une situation parfois ancienne. Mais cela limite le recours futur aux ressources propres. Elles ont été absorbées depuis longtemps par de la masse salariale.

L'Université d'Artois a institué des règles de remplacement des départs à la retraite ou des mutations qui sont bien intégrées dans les pratiques (une année tampon avec recrutement d'un ATER).

L'attractivité des rémunérations n'est pas dans le périmètre stratégique de l'IUT. Il nous revient de dire toutefois où sont les difficultés car elles ont un impact de plus en plus sensible sur les recrutements.

L'IUT de Lens doit anticiper sur les départs à la retraite qui seront nombreux. Nous comptons 14 enseignants et enseignants-chercheurs nés entre 1960 et 1963, ils sont 15 nés entre 1965 et 1967. Sur les 10 prochaines années, ce sont 40% des effectifs pédagogiques qu'il faudra renouveler.

c. L'innovation pédagogique

L'Université soutient un programme ambitieux d'innovation pédagogique. Le CETIP, service dédié à l'innovation pédagogique propose des actions nombreuses et récurrentes. Les BQE sont un outil de soutien à l'innovation. Chaque année des projets sont proposés par des enseignants de l'IUT. La mise en œuvre du BUT, une fois dépassée la phase aigüe d'installation, doit nous permettre un nouveau temps de réflexion et d'optimisation des schémas pédagogiques. Les SAé, par exemple, seront certainement des zones d'inventivité fécondes. Les projets tutorés et les croisements avec les partenaires économiques le seront aussi.

d. L'animation et la conduite de projets

Les projets et idées évoqués ci-dessus devront être portés au sein de l'IUT. Pour beaucoup ils peuvent s'envisager de façon transversale, en dépassant les frontières des départements. Le temps de réflexion consacré à cette évaluation CCN peut être un point de départ de nouvelles propositions de missions ou groupes de travail. Trois groupes de travail auront besoin, a minima, d'être installés : vie étudiante, alumni et 40 ans de l'IUT. Les relations internationales ont besoin de densifier et ritualiser les temps d'échange. Une réunion mensuelle avec les référents RI de chaque département, la responsable RI de l'IUT et la directrice de l'IUT a été mise en place en début d'année universitaire 2024-2025.

Page 26 | 28

IUT: Lens

e. La pratique de l'amélioration continue

L'évaluation HCERES a été la possibilité d'un regard réflexif sur les pratiques et routines de l'IUT. Certains aspects ont été renforcés par ce travail pour la CCN.

L'IUT reste relativement fragile sur les suivis de cohorte. Ces suivis sont aujourd'hui dans un angle mort, entre activités des secrétariats pédagogiques largement consacrées au quotidien des formations et service scolarité, porté par une seule personne, et en responsabilité prioritaire sur les questions d'inscription, de réglementations de formation et de suivi de scolarité via Apogée. Une réflexion est d'ores et déjà ouverte pour améliorer ce sujet.

Les conseils de perfectionnement sont un deuxième sujet. L'IUT a une expérience des conseils de perfectionnement en lien avec les licences professionnelles en 1 an (majoritairement fondues dans les BUT). Les orientations données par l'arrêté BUT et par l'Université, telles que reçues par des équipes extrêmement sollicitées par la réforme du BUT ont conduit à avancer sur le fond (comment faire évoluer nos adaptations locales, comment garantir l'insertion professionnelle de nos étudiants) et à délaisser le formalisme du conseil de perfectionnement. Ce sera corrigé.

Les relations entre IUT des Hauts-de-France sont très bonnes, dans un climat de confiance et de recherche de cohérence de nos pratiques au sein d'un réseau national. Les difficultés sont évoquées. Les bonnes pratiques sont aussi discutées et mériteraient d'être mieux mises en avant afin de contribuer à cette amélioration continue, en fonction des priorités et souhaits de chaque IUT.

Enfin, le Conseil d'IUT est sorti d'une longue période de cinq ans durant laquelle son précédent président s'est éloigné de l'IUT. La situation a considérablement évolué depuis deux ans avec l'élection par le Conseil d'un nouveau président, chef d'entreprise très actif sur les questions de formation. Cela permet d'envisager des modalités de discussion et de sollicitations du Conseil moins liées aux obligations institutionnelles (vote du BI, vote des BR, vote de la campagne d'emploi) ou conjoncturelles (adaptation des MCCC lors de la crise sanitaire ...) et plus tournées vers l'anticipation et la réflexion stratégique.

En guise de conclusion : Les perspectives à très long terme

Concurrence accrue, inquiétudes sur la place de l'Université dans la société française et des moyens attribués par l'Etat, baisse démographique, évolution sociétale quant à la place du travail et l'organisation du travail, transition écologique et soutenabilité du développement économique, intelligence artificielle, inquiétudes internationales et déséquilibres de l'ordre mondial ... ces sujets concernent l'IUT, chacun et chacune les perçoit en fonction de ses sensibilités. Ils interrogent sur le chemin à suivre sur le long terme. Les conditions de la réflexion stratégique rendent difficile la mise en perspective des ruptures. Quelques-unes sont pourtant à portée de mots, d'un point de vue rhétorique : du public vers le privé, d'un Programme National vers un programme propre à chaque IUT, d'une activité reposant sur des enseignements issus des apports de la recherche vers une activité de formation uniformisée, d'une composante universitaire vers une activité hors université ... Ce ne sont pas, et de loin, les pistes souhaitées pour notre IUT mais elles permettent, par contraste, de renforcer et défendre ce à quoi nous croyons collectivement.

IUT: Lens

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES:

A Lens, le 20 mars 2025

La directrice de l'IUT,

A été présenté au Conseil de l'IUT le : 20 mars 2025 A Lens, le 20 mars 2025

Le président du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou instance tenant lieu : le 28 mars 2025

Sera présenté au Conseil d'Administration . . .

Α

, le

La présidente de l'université,

Fiche 1 : Capacité à définir stratégiquement l'offre de formation de l'IUT

IUT (liste déroulante)	LENS
Université	Artois
Académie	Lille
Région académique	Haut-de-France

Nombre de départements	4
------------------------	---

Nombre de sites	1
-----------------	---

Sites / implantations	Nombre de départements	Nombre d'étudiants	Surface (m2)	Surface totale (m2)
Lens	4	1309	10667	10667

Nombre d'étudiants inscrits à l'IUT au 15/1/2025	1309
dont en B.U.T. 1ère année	485
dont en B.U.T. 2ème année	397
dont en B.U.T. 3ème année	359
Nombre d'étudiants inscrits à l'université au 15/1/2025	12343
Rapport étu. IUT / Université	10,61%

Offre de formation B.U.T. en septe	mbre 2024	
Mention (liste déroulante)	Parcours (liste déroulante)	Implantation (nom du site)
тс	Business developpement et	IUT Lens
тс	Marketing et management du point	de IUT Lens
тс	Marketing digital, e-business et ent	rer IUT Lens
тс	Stratégie de marque et événementi	el IUT Lens
GEA	Gestion comptable fiscale et financi	èr IUT Lens
GEA	Gestion et pilotage des ressources h	nur IUT Lens
GEA	Gestion entrepreneuriat et manage	me IUT Lens
GEA	Contrôle de gestion et pilotage de la	p IUT Lens
Informatique	Réalisation d'applications : concept	ion IUT Lens
MMI	Création Numérique	IUT Lens
ммі	Stratégie de communication numér	iqu IUT Lens
MMI	Développement web et dispositifs in	nte IUT Lens

Autres formations (LP, DU, etc.) en septembre 2024												
Type (LP, DU, etc.)	Intitulé	Implantation (nom du site)										
LP	LP C-Tour Metiers du tourisme LP C-Tour Metiers du tourisme	IUT Lens										
LP		IUT Lens										
DU	Du management et organisation en sante et medico-	IUT Lens										
DU	DO Responsable et assistant qualite en sante et medico-	IUT Lens										
DU	DU TREMPLIN	IUT Lens										

ÉVALUATION CCN-IUT

Fiche 6 : Capacité à piloter une politique de recrutement

Campagne Parcoursup - Formation en alternance

]					
Bachelor Universitaire de Technologie (liste déroulante)		Capacités d'accueil	Nbre de candidats		contrats au 15/1	Nbre d'étu. issus d'un BTn	Nbre d'étu. en réo.	Nom(s) du ou des CFA partenaires
,,				Total	dont de 3 ans			,
	Campagne 2022	13	639	25	25	9	13	FORMASUP HDF
тс	Campagne 2023	13	747	14	14	6	5	FORMASUP HDF
	Campagne 2024	13	785	16	16	9	4	FORMASUP HDF
	Campagne 2022	13	394	52	52	20	20	FORMASUP HDF
GEA	Campagne 2023	13	452	37	37	17	20	FORMASUP HDF
	Campagne 2024	13	588	30	30	15	10	FORMASUP HDF
	Campagne 2022							
	Campagne 2023							
	Campagne 2024							
	Campagne 2022							
	Campagne 2023							
	Campagne 2024							
	Campagne 2022							
	Campagne 2023							
	Campagne 2024							
	Campagne 2022							
	Campagne 2023							
	Campagne 2024							
	Campagne 2022							
	Campagne 2023							
	Campagne 2024							
	Campagne 2022							
	Campagne 2023							
	Campagne 2024							
	Campagne 2022							
	Campagne 2023							
	Campagne 2024							

Campagne Parcoursup - Formation initiale classique

Campagne Parcoursup - Form	ation initiale cla	ssique																																									
Bachelor Universitaire de Technologie		Taux minimal BTn	(Capacités d'accu	eil			Nbre d'in	nscrits au 15/1					Taux di	pression				Taux de cla	issement		Taux d'ai		Taux minimum	Candidats néo-bacheliers et en réorientation							ces préemptées CAES	Phase complémentaire										
(liste déroulante)		fixé par le Rectorat	Groupe BTn	Groupe "Autres Bacs"	Total	BTn	Taux de remplissage BTn	Autres bacs	Taux de remplissage "Autres Bacs"	Total d'inscrits		Nbre de vœux confirmés BTn	Taux de pression BTn	Nbre de vœux confirmés "Autres Bacs"	Taux de pression "Autres Bacs"			Nbre de andidats BTn classés	Taux de classement BTn	Nbre de candidats "Autres Bacs" classés	Taux de classement "Autres Bacs"	Rang du dernier admis BTn en phase principale	Rang du dernier admis "Autres Bacs" en phase principale		Nbre de cand. néo-bacheliers BTn		Part de néo. BTn (%)		Nbre de cand. néo-bacheliers "Autres Bacs"	"Autres Bacs"	Part de néo. "Autres Bacs" (%)	"Autros Racs"	Total de cand. néo-bacheliers	Part totale de cand. néo- bacheliers		Part totale de cand. en réo.	Groupe "Autres Bacs"				Groupe "Autres Bacs" : nbre de places offertes	Nombre de candidats "Autres Bacs"	Nombre de candidats "Autres Bacs" refusés
	Campagne 2022	50%	35	43	78	31	88,57%	51	118,60%	82	105,13%	359	10,25714286	911	21,18604651	1270 1	6,28205128	216	60,17%	623	68,39%	216	318	24%	310	34	86,35%	9,47%	718	126	78,81%	13,83%	1028	80,94%	160	12,60%		2	27	19	0	0	0
Informatique	Campagne 2023	50%	37	41	78	27	72,97%	46	112,20%	73	93,59%	369	9,972972973	920	22,43902439	1289 1	6,52564103	222	60,16%	608	66,09%	222	312	21%	325	23	88,08%	6,23%	685	168	74,46%	18,26%	1010	78,36%	191	14,82%		0	0	0	0	0	0
	Campagne 2024	50%	29	49	78	22	75,86%	59	120,41%	81	103,85%	283	9,75862069	759	15,48979592	1042 1	3,35897436	121	42,76%	480	63,24%	121	480	23%	250	19	88,34%	6,71%	608	113	80,11%	14,89%	858	82,34%	132	12,67%		1	26	22	0	0	0
	Campagne 2022	50%	64	63	127	48	75,00%	54	85,71%	102	80,31%	572	8,9375	599	9,507936508	1171 9	,220472441	313	54,72%	386	64,44%	250	335	26%	500	48	87,41%	8,39%	426	135	71,12%	22,54%	926	79,08%	183	15,63%		0	0	0	0	0	О
GEA	Campagne 2023	50%	64	63	127	43	67,19%	56	88,89%	99	77,95%	655	10,234375	771	12,23809524	1426 1	1,22834646	505	77,10%	666	86,38%	386	380	27%	606	35	92,52%	5,34%	609	119	78,99%	15,43%	1215	85,20%	154	10,80%		0	0	0	0	0	О
	Campagne 2024	50%	64	63	127	52	81,25%	56	88,89%	108	85,04%	694	10,84375	597	9,476190476	1291 1	0,16535433	398	57,35%	372	62,31%	260	307	29%	627	36	90,35%	5,19%	447	106	74,87%	17,76%	1074	83,19%	142	11,00%		0	0	0	0	0	О
	Campagne 2022	50%	48	47	95	38	79,17%	54	114,89%	92	96,84%	480	10	860	18,29787234	1340 1	4,10526316	200	41,67%	546	63,49%	191	159	19%	368	83	76,67%	17,29%	593	196	68,95%	22,79%	961	71,72%	279	20,82%		7	19	12	0	0	О
ммі	Campagne 2023	50%	48	47	95	38	79,17%	48	102,13%	86	90,53%	412	8,583333333	716	15,23404255	1128 1	1,87368421	154	37,38%	441	61,59%	153	151	19%	332	48	80,58%	11,65%	477	172	66,62%	24,02%	809	71,72%	220	19,50%		7	84	66	0	0	О
	Campagne 2024	50%	48	47	95	31	64,58%	57	121,28%	88	92,63%	332	6,916666667	629	13,38297872	961 1	0,11578947	136	40,96%	386	61,37%	136	228	20%	259	50	78,01%	15,06%	425	139	67,57%	22,10%	684	71,18%	189	19,67%		6	66	48	0	0	0
	Campagne 2022	50%	93	90	183	96	103,23%	83	92,22%	179	97,81%	869	9,344086022	903	10,03333333	1772 9	,683060109	335	38,55%	339	37,54%	190	244	25%	750	88	86,31%	10,13%	683	179	75,64%	19,82%	1433	80,87%	267	15,07%		0	0	0	2	0	О
тс	Campagne 2023	50%	93	90	183	82	88,17%	82	91,11%	164	89,62%	757	8,139784946	765	8,5	1522 8	,316939891	299	39,50%	289	37,78%	208	281	26%	683	53	90,22%	7,00%	611	101	79,87%	13,20%	1294	85,02%	154	10,12%		0	0	0	4	7	2
	Campagne 2024	50%	95	88	183	83	87,37%	77	87,50%	160	87,43%	975	10,26315789	874	9,931818182	1849 1	0,10382514	352	36,10%	290	33,18%	352	290	27%	890	62	91,28%	6,36%	701	122	80,21%	13,96%	1591	86,05%	184	9,95%		0	0	0	8	55	27
	Campagne 2022				0		0,00%		0,00%	0	0,00%		0		0	0	0		0,00%		0,00%						0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	0	0,00%	0	0,00%							
	Campagne 2023				0		0,00%		0,00%	0	0,00%		0		0	0	0		0,00%		0,00%						0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	0	0,00%	0	0,00%							
	Campagne 2024				0		0,00%		0,00%	0	0,00%		0		0	0	0		0,00%		0,00%						0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	0	0,00%	0	0,00%							
	Campagne 2022				0		0,00%		0,00%	0	0,00%		0		0	0	0		0,00%		0,00%						0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	0	0,00%	0	0,00%							
	Campagne 2023				0		0,00%		0,00%	0	0,00%		0		0	0	0		0,00%		0,00%						0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	0	0,00%	0	0,00%							
	Campagne 2024				0		0,00%		0,00%	0	0,00%		0		0	0	0		0,00%		0,00%						0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	0	0,00%	0	0,00%							
	Campagne 2022				0		0,00%		0,00%	0	0,00%		0		0	0	0		0,00%		0,00%						0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	0	0,00%	0	0,00%							
	Campagne 2023				0		0,00%		0,00%	0	0,00%		0		0	0	0		0,00%		0,00%						0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	0	0,00%	0	0,00%							
	Campagne 2024				0		0,00%		0,00%	0	0,00%		0		0	0	0		0,00%		0,00%						0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	0	0,00%	0	0,00%							

Fiche 6 : Capacité à piloter une politique de recrutement

Nbre d'abandons, de démissions en B.U.T. 1ère année					
Intitulé (liste déroulante)	Année	FI	FA	FC	TOTAL
	2021-2022	9			9
GEA	2022-2023	5			5
	2023-2024	4			4
	2021-2022	0			0
TC	2022-2023	13			13
	2023-2024	0			0
	2021-2022	0			0
Informatique	2022-2023	1			1
	2023-2024	1			1
	2021-2022	4			4
MMI	2022-2023	7			7
	2023-2024	2			2
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0

Passerelles : nbre d'étudiants admis directement en B.U.T. 2ème anné	e				
ntitulé (liste déroulante)	Année	FI	FA	FC	TOTAL
	2022-2023				0
GEA - parcours GC2F	2023-2024		1		1
	2024-2025	2			2
	2022-2023				0
GEA - parcours GEMA	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2022-2023				0
GEA - parcours GPRH	2023-2024	2	2		4
	2024-2025	3			3
	2022-2023				0
TC - parcours SME	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2022-2023				0
TC - parcours MMPV	2023-2024		2		2
	2024-2025	1			1
	2022-2023	2			2
TC - parcours MDEE	2023-2024				0
	2024-2025	1			1
	2022-2023	1			1
TC - parcours BDMRC	2023-2024	1	2		3
	2024-2025		1		1
	2022-2023	1			1
INFO - parcours Real	2023-2024				0
	2024-2025	3			3
	2022-2023				0
MMI - parcours Crea	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2022-2023				0
MMI - parcours Strat-UX	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2022-2023				0
MMI - parcours DWeb-DI	2023-2024				0
	2024-2025	1			1
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2024-2025				0

Fiche 6 : Capacité à piloter une politique de recrutement

ntitulé (liste déroulante)	Année	FI	FA	FC	TOTAL
	2022-2023	1			1
GEA - parcours GPRH	2023-2024				0
	2022-2023				0
C - parcours BDMRC	2023-2024	3			3
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0

Passerelles sortantes : nbre d'étudiants de 2ème année de	B.U.T. ne faisant pas	la 3ème ann	ée de B.U.T.		
Intitulé (liste déroulante)	Année	FI	FA	FC	TOTAL
GEA - parcours GC2F	2022-2023	4	2		6
GEA - parcours GCZF	2023-2024	7	2		9
GEA - parcours GEMA	2022-2023	8			8
GEA - parcours GEIVIA	2023-2024	4			4
GEA - parcours GPRH	2022-2023	2	1		3
GEA - parcours GPKH	2023-2024	7	1		8
TC - parcours SME	2022-2023	5			5
TC - parcours sivie	2023-2024	5			5
TC - parcours MMPV	2022-2023	10	1		11
TC - parcours wilviev	2023-2024	3	5		8
TC - parcours MDEE	2022-2023	7	2		9
TC - parcours Midee	2023-2024	3	3		6
TC - parcours BDMRC	2022-2023	11	3		14
TC - parcours bowiec	2023-2024	20	8		28
INFO - parcours Real	2022-2023	12			12
inro - parcours Real	2023-2024	2			2
MMI - parcours Crea	2022-2023	8			8
INIVII - parcours crea	2023-2024	7			7
AAAAI	2022-2023	4			4
MMI - parcours Strat-UX	2023-2024	1			1
AAAAI	2022-2023	3			3
MMI - parcours DWeb-DI	2023-2024	1			1
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0

Passerelles : nbre d'étudiants admis directement	en B.U.T. 3ème année				
Intitulé (liste déroulante)	Année	FI	FA	FC	TOTAL
CEA parequire CC3E	2023-2024		1		1
GEA - parcours GC2F	2024-2025				0
CEACENAA	2023-2024	1			1
GEA - parcours GEMA	2024-2025				0
GEA - parcours GPRH	2023-2024	1	2		3
GEA - parcours GPKH	2024-2025		1		1
TC - parcours SME	2023-2024		1		1
TC - parcours sivie	2024-2025				0
TC - parcours MMPV	2023-2024		1		1
TC - parcours ivilviev	2024-2025				0
TC - parcours MDEE	2023-2024		1		1
TC - parcours MDEE	2024-2025		1		1
TC - parcours BDMRC	2023-2024	2	2		4
TC - parcours BDMRC	2024-2025				0
INFO - parcours Real	2023-2024	1			1
INFO - parcours keai	2024-2025	1			1
MAMIL PORTOURS Crop	2023-2024	1			1
MMI - parcours Crea	2024-2025	2			2
AAAAI	2023-2024	2			2
MMI - parcours Strat-UX	2024-2025				0
AAAAI	2023-2024		1		1
MMI - parcours DWeb-DI	2024-2025				0
	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2023-2024				0
	2024-2025				0

Fiche 7 : Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite pendant et à l'issue de la formation

Bachelor Universitaire de Technologie 1ère année	Année de	Nbre d'étudiants inscrits en	Nbr	e d'étudiants ay des UE de la	ant validé la to a 1ère année	talité		et passant en 2è	validé la totalit me année selon ession			udiants redoubl alidé au moins u				tudiants redoub nt validé aucun			Nbre	d'étudiants non	autorisés à redo	oubler		Nbre d'étudia	ants défaillants		ı	Nbre d'étudiants	démissionnair	es
(liste déroulante)	référence	1ère année de B.U.T. et en Fl au 15/1	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux de réussite	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn
	2021-2022	115	48	16	41,74%	33,33%	30	14	26,09%	46,67%	8	6	6,96%	75,00%	7	7	6,09%	100,00%			0,00%	0,00%	13	10	11,30%	76,92%	9	6	7,83%	66,67%
GEA	2022-2023	102	52	14	50,98%	26,92%	28	16	27,45%	57,14%	6	6	5,88%	100,00%	11	9	10,78%	81,82%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	5	3	4,90%	60,00%
	2023-2024	99	43	10	43,43%	23,26%	28	14	28,28%	50,00%	11	6	11,11%	54,55%	13	12	13,13%	92,31%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	4	1	4,04%	25,00%
	2021-2022	180	108	39	0,00%	0,00%	42	31	38,89%	73,81%	1	1	0,93%	100,00%	29	20	26,85%	68,97%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
тс	2022-2023	179	107	45	0,00%	0,00%	29	22	27,10%	75,86%	3	2	2,80%	66,67%	27	19	25,23%	70,37%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	13	8	12,15%	61,54%
	2023-2024	164	112	44	0,00%	0,00%	27	19	24,11%	70,37%	2	2	1,79%	100,00%	23	17	20,54%	73,91%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2021-2022	84	47	5	0,00%	0,00%	11	0	23,40%	0,00%	2	1	4,26%	50,00%	20	8	42,55%	40,00%			0,00%	0,00%	4	0	8,51%	0,00%	_		0,00%	0,00%
Informatique	2022-2023	82	40	4	0,00%	0,00%	15	6	37,50%	40,00%	5	4	12,50%	80,00%	21	16	52,50%	76,19%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	1	1	2,50%	100,00%
	2023-2024	73 91	31 36		0,00%	0,00%	29 35	11 21	93,55% 97,22%	37,93% 60,00%	8	- 2	9,68%	66,67% 87,50%	9	9	29,03%	100,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	4	0	3,23%	0,00%
MMI	2021-2022	92	42	0	45.65%	21.43%	24	12	26.09%	50.00%	4	,	4.35%	50.00%	15	10	16.30%	66.67%			0.00%	0.00%			0.00%	0,00%	7	- 4	11,11% 7.61%	71,43%
1411411	2022-2023	86	61	20	70.93%	32.79%	8	12	9.30%	50.00%	2	2	2.33%	100.00%	13	11	15,12%	84.62%			0.00%	0.00%			0.00%	0.00%	2	1	2.33%	50.00%
	2023-2024	00	01	20	0.00%	0.00%	0	7	0.00%	0,00%		-	0.00%	0,00%	15		0.00%	0,00%			0.00%	0,00%			0.00%	0,00%		-	0.00%	0,00%
	2022-2023				0.00%	0.00%			0.00%	0,00%			0.00%	0,00%			0.00%	0,00%			0.00%	0,00%			0.00%	0,00%			0.00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2021-2022				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2022-2023				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2021-2022				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2022-2023				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2021-2022				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2022-2023				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%

Fiche 7 : Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite pendant et à l'issue de la formation

Bachelor Universitaire de Technologie Zème année	Année de	Nbre d'étudiants inscrits en	Nb	ore d'étudiants aya des UE de la		alité			nu les 120 premie c diplômés du DL				as validé la total elon les règles de			udiants redoubla au moins un nive anr	au de compéter				blants la 2ème ar de compétence d		Nbre	d'étudiants no	n autorisés à redo	oubler		Nbre d'étud	iants défaillants			Nbre d'étudiants	s démissionnaires	;
(liste déroulante)	référence	2ème année de B.U.T. et en Fl au 15/1	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux de réussite	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	5 Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issu d'un BTn	S Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issu d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issu: d'un BTn	S Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issu d'un BTn	S Taux global	Proportion de BTn	e Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn
GEA GGGE	2022-2023	15	9	3	60,00%	33,33%	9	3	60,00%	33,33%	4	1	26,67%	25,00%	2	2	13,33%	100,00%		0	0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
GEA - parcours GC2F	2023-2024	15	10	2	66,67%	20,00%	10	2	66,67%	20,00%	5	0	33,33%	0,00%		0	0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
CTA CTA44	2022-2023	35	23	6	65,71%	26,09%	23	6	65,71%	26,09%	11	8	31,43%	72,73%			0,00%	0,00%	1	1	2,86%	100,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
GEA - parcours GEMA	2023-2024	33	21	4	63,64%	19,05%	21	4	63,64%	19,05%	12	6	36,36%	50,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
GEA - parcours GPRH	2022-2023	15	14	6	93,33%	42,86%	14	6	93,33%	42,86%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	1		6,67%	0,00%
GEA - parcours GPRH	2023-2024	26	17	8	65,38%	47,06%	17	8	65,38%	47,06%	8	8	30,77%	100,00%	1	0	3,85%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
TC - parcours SME	2022-2023	25	15	5	60,00%	33,33%	15	5	60,00%	33,33%	8	2	32,00%	25,00%	1	1	4,00%	100,00%	1	1	4,00%	100,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
TC - parcours sivie	2023-2024	24	14	7	58,33%	50,00%	14	7	58,33%	50,00%	8	2	33,33%	25,00%	1	0	4,17%	0,00%	9	3	37,50%	33,33%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
TC - parcours MMPV	2022-2023	36	19	8	52,78%	42,11%	19	8	52,78%	42,11%	11	9	30,56%	81,82%	3	3	8,33%	100,00%	3	3	8,33%	100,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
re-pareours which v	2023-2024	24	16	8	66,67%	50,00%	16	8	66,67%	50,00%	8	8	33,33%	100,00%			0,00%	0,00%	9	5	37,50%	55,56%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
TC - parcours MDEE	2022-2023	22	18	9	81,82%	50,00%	18	9	81,82%	50,00%	4	1	18,18%	25,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
TC - parcours WIDEE	2023-2024	24	17	2	70,83%	11,76%	17	2	70,83%	11,76%	6	3	25,00%	50,00%	1	0	4,17%	0,00%	9	5	37,50%	55,56%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
TC - parcours BDMRC	2022-2023	44	27	7	61,36%	25,93%	27	7	61,36%	25,93%	14	9	31,82%	64,29%			0,00%	0,00%	3	1	6,82%	33,33%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%		4	0,00%	0,00%
	2023-2024	52	24	8	46,15%	33,33%	24	8	46,15%	33,33%	16	10	30,77%	62,50%	2	2	3,85%	100,00%	8	6	15,38%	75,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	3	1	5,77%	33,33%
INFO - parcours Real	2022-2023	44	25	3	56,82%	12,00%	25	3	56,82%	12,00%	11	1	25,00%	9,09%	4		9,09%	0,00%	4		9,09%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
. ,	2023-2024	63	45	7	71,43%	15,56%	45	7	71,43%	15,56%	16	4	25,40%	25,00%	1		1,59%	0,00%	1	1	1,59%	100,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%		4/	0,00%	0,00%
MMI - parcours Crea	2022-2023	24	6	3	25,00%	50,00%	6	3	25,00%	50,00%	14	5	58,33%	35,71%	3	3	12,50%	100,00%	1		4,17%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%		4	0,00%	0,00%
	2023-2024	25	21	11	84,00%	52,38%	21	11	84,00%	52,38%	1	1	4,00%	100,00%	1	1	4,00%	100,00%	2	0	8,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%		4	0,00%	0,00%
MMI - parcours Strat-UX	2022-2023	20	10	4	50,00%	40,00%	7	3	35,00%	42,86%	1	1	5,00%	100,00%	2	1	10,00%	50,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%		4	0,00%	0,00%
	2023-2024	21	19	4	90,48%	21,05%	19	4	90,48%	21,05%	2	1	9,52%	50,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%		4	0,00%	0,00%
MMI - parcours DWeb-DI	2022-2023	13	8	1	61,54%	12,50%	8	1	61,54%	12,50%	2		15,38%	0,00%	1		7,69%	0,00%	2	2	15,38%	100,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%		4	0,00%	0,00%
•	2023-2024	27	19	5	70,37%	26,32%	19	5	70,37%	26,32%	7	2	25,93%	28,57%			0,00%	0,00%	1	1	3,70%	100,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%		4	0,00%	0,00%
	2022-2023				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2022-2023				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2022-2023				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2022-2023				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%		4	0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%

Fiche 7 : Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite pendant et à l'issue de la formation

Bachelor Universitaire de Technologie 3ème année	Année de	Nbre d'étudiants inscrits en		nts ayant obteni u B.U.T. et dono	•			u moins un nive	ant la 3ème anné eau de compéten née	re de la 3ème	Nombre d'ét n'ayant validé a	udiants redoubl aucun niveau de			e Nbre	e d'étudiants non	autorisés à red	oubler		Nbre d'étudia	ints défaillants		١	lbre d'étudiant:	s démissionnaire	es
(liste déroulante)	référence	3ème année de B.U.T. et en Fl au 15/1	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	S Taux global	Proportion de BTn
GEA - parcours GC2F	2023-2024	5	5	3	100,00%	60,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
GEA - parcours GEMA	2023-2024	27	27	14	100,00%	51,85%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
GEA - parcours GPRH	2023-2024	7	7	2	100,00%	28,57%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
TC - parcours SME	2023-2024	21	20	6	95,24%	30,00%	1	1	4,76%	100,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
TC - parcours MMPV	2023-2024	22	20	14	90,91%	70,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	2	2	9,09%	100,00%			0,00%	0,00%
TC - parcours MDEE	2023-2024	10	10	6	100,00%	60,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
TC - parcours BDMRC	2023-2024	23	23	9	100,00%	39,13%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
INFO - parcours Real	2023-2024	18	17	3	94,44%	17,65%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%	1	0	5,56%	0,00%			0,00%	0,00%
MMI - parcours Crea	2023-2024	23	23	9	100,00%	39,13%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
MMI - parcours Strat-UX	2023-2024	18	17	7	94,44%	41,18%			0,00%	0,00%	1	1	5,56%	100,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
MMI - parcours DWeb-DI	2023-2024	14	14	1	100,00%	7,14%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%

Fiches 9 et 10 : Capacités à mobiliser des ressources et à gérer un budget

Recettes totales	2021	2022	2023
Part Université (dotation ou ligne d'équilibre)	1 270 000,00 €	1 270 000,00 €	1 270 000,00 €
Collectivités territoriales			
Ressources propres	1 746 925,06 €	1 995 233,55 €	4 783 179,05 €
Subvention État complémentaire (crédits ORE, crédits Parcoursup, etc.)	119 131,36 €	118 000,00 €	100 000,00 €
Fonds CVEC		18 982,53 €	26 077,37 €
Autres	6 397,03 €	8 805,21 €	14 603,33 €
TOTAL	3 142 453,45 €	3 411 021,29 €	6 193 859,75 €

Ressources propres	2021	2022	2023
Formation en alternance	1 446 218,39 €	1 682 869,03 €	4 503 435,05 €
dont l'apprentissage	858 791,81 €	1 423 055,52 €	4 331 941,69 €
FTLV	90 480,54 €	109 631,78 €	134 160,59 €
Taxe d'apprentissage	140 096,13 €	138 218,74 €	66 934,41 €
Appels à projet / Appels à manifestation d'intérêt			
Locations immobilières			
Autres ressources propres	70 130,00 €	64 514,00 €	78 649,00 €
TOTAL	1 746 925,06 €	1 995 233,55 €	4 783 179,05 €

	2021	2022	2023
Budget total de l'IUT			
dont budget sur lequel le directeur est ordonnateur secondaire de droit	3 142 453,45 €	3 411 021,29 €	6 193 859,75 €

Organigramme budgétaire	
Le budget de l'IUT est-il positionné en tant que CRB dans l'organigramme budgétaire de	OUI
l'université ? (liste déroulante)	001

Dépenses totales	2021	2022	2023
Masse salariale (hors MSE)	1 746 311,31 €	1 730 838,63 €	1 835 758,16 €
dont heures complémentaires	594 359,89 €	616 658,95 €	648 536,87 €
dont heures de vacations d'enseignement	686 530,79 €	603 105,31 €	635 510,96 €
Investissement	270 995,54 €	251 214,72 €	254 580,80 €
dont PAI (plan annuel d'investissement)	270 995,54 €	251 214,72 €	254 580,80 €
dont PPI (plan pluriannuel d'investissement)			
Fonctionnement	762 381,44 €	801 551,77 €	1 024 481,49 €
TOTAL	2 779 688,29 €	2 783 605,12 €	3 114 820,45 €
Masse salariale état (MSE)	7 643 432,96 €	7 917 625,32 €	8 155 438,77 €

Autres

TOTAL

Taux d'heures réalisées par les enseignants de l'IUT

Taux d'heures réalisées par les professionnels vacataires

Fiche 11 : Capacité à gérer les ressources humaines

				1
Nbre de postes enseignants (en ETP)	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
PR	3,25	3,38	3,13	
MCF	21,24	20,91	20,82	
PRAG	8,83	9,33	10,33	
PRCE / PLP	23,66	22,66	22,16	
PAST / MAST	3	3	3	
ATER	2	2	2	
Lecteurs				
Maîtres de langue				
Autres enseignants contractuels en CDI	1	1	1	
Autres enseignants contractuels en CDD				
Autres				
TOTAL	62,98	62,28	62,44	
Nombre d'enseignants-chercheurs rattachés à un laboratoire	24	23	24	1
Nombre de laboratoires auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs de l'IUT	6	6	5	
Nombre de MCF - HDR	2	1	0	
Nothbre de McL - HDK	2	1	U	
Nombre de CRCT	0	0	0	
Nombre de délégations CNRS	1	0	1	
Nombre de chaire d'excellence	3	2	2	
Nombre de Congé pour projet pédagogique (CPP)	1	0	1	1
Nombre de détachements, de mises en dispo.	1	1	1	
Nbre de supports vacants	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
PR				
MCF		2	1	
PRAG				
PRCE / PLP		1	1	
PAST / MAST				
TOTAL	0	3	2	
Effectifs et masses salariales	2021-2022	2022-2023	2023-2024	1
Effectif enseignants sur masse salariale état (MSE)	70	70	70	
	70	70	70	
Effectif enseignants sur ressources propres (MSU) TOTAL	70	70	70	
TOTAL	70	70	70]
Vacataires	2021-2022	2022-2023	2023-2024]
Effectif total	206	187	201	1
Effectif des professionnels vacataires	134	121	136]
Part des professionnels vacataires	65,05%	64,71%	67,66%	
Houses accorded on 2022 2022 (115-TD)*	DILT 15ma f	DILT 25mm	DILT 22 man a result	
Heures assurées en 2022-2023 (HéqTD)*	B.U.T. 1ère année	B.U.T. 2ème année	B.U.T. 3ème année	L
Enseignants de l'IUT	14907,05	10255,63	5893,4	39
Autres enseignants de l'université	176	105,5	226,5	
Autres enseignants	2312	1235,75	617,5	47
Professionnels vacataires	1691	2203	3275,5	54

9

13808,88

74,27%

15,95%

114,5

10127,4

58,19%

32,34%

1411,5

27,95%

38,68%

119

19205,05

77,62%

8,80%

^{* :} toutes les heures directement liées à lenseignement et à l'accompagnement pédagogique des étudiants, hors heures de responsabilité administrative et collective

Allowed a wester DIATCC (on ETD)	2024 2022	2022 2022	2022 2024
Nbre de postes BIATSS (en ETP)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Fonctionnaires titulaires	19,6	19,6	19,3
Contractuels - CDD	5	3,5	4,5
Contractuels - CDI	4	5	5
TOTAL	28,6	28,1	28,8
Nombre de détachements, de mises en dispo.	1	1	
Cat. BIATSS (en ETP)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
. ,	2	3,5	
Catégorie A		<u> </u>	3,5
Catégorie B Catégorie C	10,8	9,8	9,5
	15,8	14,8	15,5
TOTAL	28,6	28,1	28,5
Part de cat. A	6,99%	12,46%	12,28%
Part de cat. B	37,76%	34,88%	33,33%
Part de cat. C	55,24%	52,67%	54,39%
Nbre de supports vacants	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Catégorie A			
Catégorie B	1	1	1
Catégorie C	1	1	1
TOTAL	2	2	2
Effectifs et masses salariales	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Effectif BIATSS sur masse salariale état (MSE)	18	17,5	17,5
Effectif BIATSS sur ressources propres (MSU)	12,6	12,6	13,3
TOTAL	30,6	30,1	30,8
ITRF / AENES	2021-2022	2022 2022	2023-2024
•		2022-2023	1 1 1
Effectif BIATSS de la filière ITRF	16,6	16,6	16,3
Part des effectifs BIATSS de la filière ITRF	84,69%	84,69%	84,46%
Effectif BIATSS de la filière AENES	5	5	5
Part des effectifs BIATSS de la filière AENES	25,51%	25,51%	25,91%